

DÉCEMBRE 2024

DONZENAC

« BIEN DANS MA COMMUNE, BIEN DANS MA VIE »



1^{ère} COMMUNE DE CORRÈZE

LABELLISÉE

« VILLE PRUDENTE »

SOMMAIRE



PAGES 1 À 3

LE MOT DU MAIRE

Les mots de Wolframs-Eschenbach et Riche
25^{ème} anniversaire du jumelage

PAGES 4 ET 5

LE CONSEIL MUNICIPAL SYNTHÈSE DES CONSEILS

PAGES 6 ET 7

PLAN ARBRE - PROJETS TRAVAUX 2025

PAGE 8

LA MAISON DE SANTÉ

PAGE 9

VILLE PRUDENTE

PAGES 10

VILLAGE ÉTAPE

PAGE 11

DONZENAC S'ILLUMINE POUR LES FÊTES

PAGES 12 ET 13

COMMERCES ET ENTREPRISES

PAGE 14 À 17

LES AGRICULTEURS SE DIVERSIFIENT

PAGES 18 À 31

LA VIE LOCALE

Budget, impôts, ratios et dette, travaux, urbanisme,
Se Déplacer, DAE, patrimoine, état civil

PAGES 32 À 42

ENFANCE, JEUNESSE, EDUCATION

PAGE 43

HONNEURS - FÉLICITATIONS

PAGE 44 ET 45

EHPAD - L'ABRI DU TEMPS

PAGE 46 À 58

VIE ASSOCIATIVE

PAGES 59

ORGANIGRAMME SERVICE ADMINISTRATIF

PAGE 60

COLLECTE DES DÉCHETS

PAGE 61

RAPPELS DE CIVISME

PAGES 62 À 65

TARIFS - INFOS PRATIQUES

LE MOT DU MAIRE

Yves Laporte

Chères Donzenacoises, Chers Donzenacois,

Je n'aime pas le pessimisme... Alors passons rapidement sur les restrictions budgétaires que l'Etat va imposer aux collectivités ou sur les incertitudes liées aux résultats des derniers scrutins électoraux en France comme à l'étranger. Témoignons bien sûr notre solidarité aux victimes de la guerre qui gronde aux portes de l'Europe, ainsi qu'à celles qui subissent un énième épisode de ce terrible conflit dans la bande de Gaza. Ayons également une pensée sincère pour les centaines de victimes suite aux inondations meurtrières en Espagne...

L'année 2024 s'achève dans un imbroglio de mauvaises nouvelles et de sombres perspectives sur lesquelles je ne souhaite pas m'appesantir et ce pour plusieurs raisons.

La première, c'est que les horreurs que vit nombre d'êtres humains à travers le monde doivent nous faire prendre conscience de la chance qui est la nôtre à Donzenac, surtout à la veille du 80ème anniversaire de la fin de la seconde guerre mondiale. Ensuite parce que nous avons de réelles raisons de nous réjouir et de rester durablement optimistes !

L'avenir de nos enfants d'abord, qui est au cœur de nos préoccupations avec l'achèvement de la restructuration du groupe scolaire et périscolaire afin de soutenir l'excellent travail réalisé par la Directrice, l'équipe enseignante et les agents communaux. Le gymnase, entré en service au mois de septembre, est utilisé tous les jours. Il permet aux plus petits de maternelle de se mettre à l'abri du froid et du mauvais temps, et aux élèves du primaire, ainsi qu'aux enfants de l'ALSH, de pratiquer de multiples activités sportives.

Le dynamisme économique de notre commune est un autre motif de satisfaction. De nouvelles entreprises s'installent, d'autres s'agrandissent et se modernisent, et nos commerces sont prospères grâce à la labellisation Village-Etape.

Il fait bon vivre à Donzenac. Nous avons tous les services nécessaires - en particulier l'offre médicale - et la cohésion sociale est assurée par un riche tissu associatif. Les associations sportives proposent de nombreuses activités extra-scolaires aux enfants. Nos aînés ont la chance de pouvoir se retrouver au Cantou ou profiter des ateliers sport et mémoire de l'EHPAD. Chacun peut danser, chanter, coudre, apprendre l'allemand, faire des échanges avec nos villes jumelles de Riche ou de Wolframs-Eschenbach...

Tout est réuni pour permettre aux habitants de bien vivre ensemble, dans le respect et la convivialité. Nous avons un cadre historique et naturel exceptionnel et c'est ce sur quoi nous allons travailler l'an prochain.

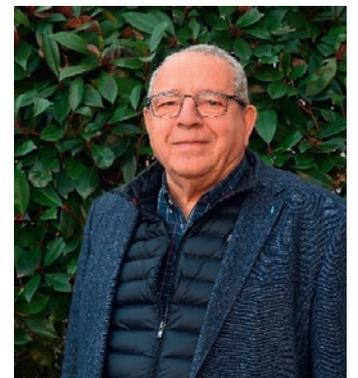
Les restrictions budgétaires et la perspective des élections municipales de 2026 nous contraignent à maintenir une gestion de rigueur afin de laisser des marges de manœuvre à la future équipe municipale.

Nous nous emploierons, toutefois, comme chaque année, à garantir la qualité de nos routes malgré le coût exorbitant de ces travaux. Le cœur de notre développement réside dans notre capacité à assurer vos déplacements. Récompensée lors du Congrès des Maires par le label « Ville Prudente » pour l'engagement exemplaire de ses élus en matière de prévention et de sécurité routières, la commune va également lancer, en début d'année, les assises de la sécurité car vous êtes nombreux à nous solliciter à propos de la vitesse des véhicules, des déplacements piétonniers ou des difficultés de stationnement...

Enfin, nous avons à cœur d'embellir encore plus notre cité en la végétalisant pour préparer Donzenac au réchauffement climatique.

L'équilibre d'une commune passe par le bien-être de Tous. Les attentes des habitants du bourg diffèrent de celles des habitants des villages. Mais elles doivent toutes être prises en considération. C'est la raison pour laquelle nous avons mis en place un budget participatif et organisons des réunions publiques pour recenser les projets que vous souhaitez voir se réaliser. Ces rencontres sont l'occasion de dialoguer, de rapprocher les habitants des élus et de favoriser le lien social. Le besoin de végétaliser le bourg est ressorti lors de ces réunions afin de réintroduire la nature en milieu urbain et de préserver le cadre de vie. La commune travaille donc de concert avec le CAUE de la Corrèze à l'élaboration d'un « Plan Arbre ».

Comme vous le voyez, malgré les difficultés, les motifs d'espoir sont nombreux. Victor Hugo aurait dit, avec un brin d'humour, « je préfère l'avenir au passé, car c'est là que j'ai décidé de vivre le restant de mes jours ». **Alors restons confiants et continuons à croire dans notre commune : « Donzenac ».**



Y. Laporte

WOLFRAMS-ESCHENBACH



Chers amis de Donzenac,

A la fin de l'année 2024, je vous transmets les salutations les plus chaleureuses de votre ville jumelle Wolframs-Eschenbach.

En raison d'une crise économique qui se poursuit en Allemagne et qui a des répercussions sur les finances municipales, nous avons été contraints de faire des économies cette année encore. Nous avons pu réaliser quelques investissements, comme la construction d'une nouvelle rue et d'un nouveau trottoir pour deux immeubles construits cette année par un investisseur privé. Il est également prévu de rénover l'année prochaine la chapelle historique dans ce domaine. Sur cette surface dans la zone de l'ancien bourg, il y avait auparavant deux petites maisons que nous avons démolies. La surface pourrait ainsi être utilisée après la vente à l'investisseur, maintenant pour un nouvel usage résidentiel et commercial (bureau).

Déjà l'an dernier, nous avons fondé une entreprise de production d'électricité avec une société privée de Merkendorf et cette année, nous avons réalisé le premier projet commun, à savoir la construction d'une nouvelle grande installation photovoltaïque. Les recettes de la vente d'électricité devraient être versées au budget municipal et donc à tous les citoyens.

Le point culminant de notre partenariat cette année a été la visite en mai chez vous à Donzenac avec notre association musicale. Je voudrais encore remercier chaleureusement les musiciens

et les membres du cercle de partenariat pour leur magnifique enregistrement.

Chers amis, à la fin de mon message pour l'année 2024, notre maire-adjoint Johann Schlackl et les membres du comité de partenariat vous souhaitent une bonne santé et un temps de Noël paisible et contemplatif.

Je remercie encore une fois mon collègue Yves Laporte et tous les conseillers municipaux pour notre amitié de longue date.

Je salue tout particulièrement tous les membres du comité de jumelage, dont la présidente est Mme Michelle Dumas.

Pour 2025, je me réjouis de nous revoir et de célébrer le 25e anniversaire de notre amitié!

Je salue tout le monde

Michael Dörr,
Premier maire de Wolframs-Eschenbach



Traduction Reverso

RICHE



Mon cher Yves,

Chers amis Donzenacois,
Mesdames et Messieurs
les Adjointes et Conseillers
Municipaux.

2025 sera la dernière année pleine de notre mandat actuel de maire, tant à Donzenac qu'à Riche, c'est de fait l'année qui devra nous permettre à tous

les deux, de transmettre à nos successeurs, cette volonté de poursuivre notre jumelage.

J'avais pour projet en 2024, d'initier une correspondance entre nos écoles, malheureusement, ce lien scolaire a été un peu mis de côté suite à quelques soucis au sein de notre école et au départ pour Madagascar de notre enseignante. Ce projet est dans les mains de la nouvelle directrice pour 2025.

Malgré ce petit « couac », l'école de Riche a toutefois écrit un « Conte » et Donzenac y tient une place importante. Ce conte imprimé vous sera envoyé avant Noël.

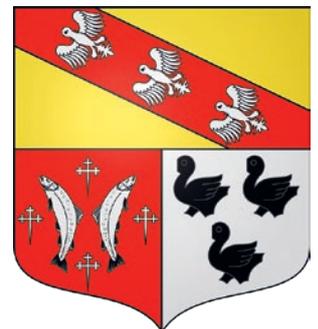
Comme évoqué dans nos échanges récents, 2025 devrait aussi, si tout va bien, être une année de rencontre pour

les enfants, accompagnés je pense, comme à l'accoutumée, de membres du Conseil et de parents ; il nous reste à tous deux à peaufiner cette rencontre.

Maintenir ce lien qui unit DONZENAC et RICHE, n'est pas un simple lien d'échange entre deux communes, c'est un devoir de mémoire et il est crucial de le préserver et de le transmettre aux générations futures, voilà un de mes souhaits pour 2025.

Et pour compléter ce vœu, je vous souhaite, à vous tous, amis Donzenacois, à Yves, à sa famille, au conseil municipal et à l'administration, une très bonne année 2025, une bonne santé et la réussite dans vos projets.

Robert FORÊT,
Maire



Commune de RICHE

25^{ÈME} ANNIVERSAIRE DU JUMELAGE

Notre commune est jumelée avec Wolframs-Eschenbach depuis le 1er décembre 1999 par décision des deux conseils municipaux, réunis simultanément.

2024 marquait le 25^{ème} anniversaire du jumelage entre Donzenac et Wolframs-Eschenbach.

Les jumelages ont contribué depuis près de 70 ans à la création de l'Europe. Parce-que l'Europe ne peut pas être seulement celle des dirigeants, des marchands et des puissants. Elle doit être aussi celle des familles, des hommes et des femmes de nos nations, de nos enfants qui seront demain, les bénéficiaires des efforts d'aujourd'hui.

En créant des liens privilégiés entre les villes, les familles, les jumelages participent à leur manière à cette construction de l'Europe. Les rapports humains

qui sont à notre échelle s'ajoutent heureusement aux relations administratives, gouvernementales et institutionnelles. Aussi a-t-il été possible aux populations des deux états qui s'ignoraient, la France et l'Allemagne, de trouver après les conflits séculaires, des relations pacifiques interdisant tout affrontement dans l'avenir.

Les familles, les enfants, les étudiants, les sportifs, les musiciens se connaissent, se fréquentent, se comprennent et partagent la culture et les modes de vie des autres. Les élus ont pu comparer les actions différentes par la forme mais semblables dans les réalités de la vie de nos villes et de nos concitoyens, et s'enrichir mutuellement par des contacts amicaux établis entre nos deux cités.



SÉANCES DU CONSEIL MUNICIPAL



Au fil des dossiers

Le conseil municipal s'est réuni à sept reprises en 2024. Cette année encore, la hausse des prix de l'énergie et les incertitudes économiques ont dicté une « approche prudente » dans les décisions. Ceci a notamment concerné le budget 2024 voté à l'unanimité des élus. Il s'établit à 5,8 millions d'euros. Depuis 2019 la commune n'a pas augmenté ses taux de fiscalité locale ; elle devait rapporter 1,2 million d'euros en 2024. La hausse des charges a été contenue (voir nos pages spéciales budget et réalisations).

Maisons Chastanet

Le conseil municipal remercie la succession Chastanet qui a permis de faire aboutir un projet autour des deux maisons situées au 58 et 60 rue du Tour de ville, entre la place du Tilleul et l'école. La commune a revendu une maison à Coprod HLM (basée à Ussel) qui va y créer quatre logements dont deux sont réservés par la ville pour l'hébergement des internes intervenant auprès des médecins

généralistes de Donzenac. La seconde maison a été achetée par une assistante maternelle. Une partie du terrain, côté sud-est, a été aménagée en parking réservé aux enseignants et au personnel de l'école. A terme, à côté, sera créée une aire éducative pour l'école. Le jardin public situé de l'autre côté de la rue fera l'objet d'un aménagement paysager en 2025 (lire dans notre page « projets travaux 2025 »).

Réfection du toit de l'église

Il y avait urgence à réaliser des travaux sur le toit de l'église Saint-Martin, côté place du Marché : infiltration d'eau, ardoises manquantes, solives et voliges à changer... D'un coût de 40 000 euros, le chantier a été exécuté à l'automne. La paroisse y a contribué à hauteur de 8 000 euros.

Camping-car Park

La convention signée en 2019 avec la société Camping-car Park pour

la gestion du terrain d'accueil des camping-cars de La Rivière est arrivée à échéance en octobre. Ce site connaît une bonne fréquentation, y compris en dehors de la période estivale. Seul candidat, Camping-car Park a vu sa convention renouvelée pour cinq ans.

Ancien centre de secours

Depuis l'installation du centre de secours et d'incendie dans un bâtiment neuf au pont de L'hôpital, l'ancien local de la rue du foyer était vacant. Le 31 mai les élus ont voté sa vente (60 300 euros) à Alexis Boutot qui l'aménagera et y ouvrira un cabinet dentaire en 2025. L'offre de santé de Donzenac sera ainsi complète avec, de plus, la création d'une maison de santé (lire par ailleurs).

Une place Pierre Bonnie

Le 13 avril a été inaugurée, au bas de la rue Pierre Laubie, une place avec espace vert et emplacements de parking, dédiée à Pierre Bonnie. La commune a ainsi voulu rendre hommage à celui qui fut maire après la Guerre, de 1945 à 1953, à la tête d'une « liste d'intérêt communal, sans étiquette politique ». L'inauguration s'est déroulée en présence de sa famille et d'habitants de Mazières où il résidait.



Travassac s'embellit

Les élus ont validé un projet présenté par l'association Travassac avenir et établi avec la paysagiste Cécile Cantonnet. Ce projet a fait l'objet d'une réunion publique avec les Travassacois. Il porte sur la réhabilitation et la plantation de végétaux rue des Ecoles, parking Jean-François Bugeat, place de la Croix, aire de jeux... Les premières plantations ont été effectuées à l'automne.

Prestation ménage

Un nouveau service au camping. A la demande d'estivants, le conseil municipal a validé le 11 juillet la création d'un « pack confort » pour les chalets du terrain de camping. Il s'agit d'une prestation de ménage à la fin du séjour des touristes. Elle s'élève de 50 à 100 euros selon la taille des chalets loués.

Maison funéraire

Elle a changé de délégataire en août 2023. Jusqu'en 2029, ce sont désormais les Pompes funèbres malemortoises qui gèrent ce lieu et ce service. Cette société a toutefois connu un début d'activité difficile mettant en péril son équilibre financier. Face à « l'impérieuse nécessité de garantir la continuité du service public et de préserver l'intérêt général », les élus communaux ont voté le 28 août une modification de la redevance.

Du nouveau à la bibliothèque

Des changements sont intervenus en septembre dans le fonctionnement de la bibliothèque-médiathèque Claude Peyraud. Les permanences sont désormais assurées par deux bénévoles, Frédérique Gentet et Valérie Bédrune, avec toujours la présence le mercredi matin de Bruno Laporte. La mairie a confié la coordination de ce service à deux élus, François Sicard et Michel Monteil. La bibliothèque est ouverte le mercredi et le samedi de 10 à 12 heures ainsi que le premier lundi du mois de 17 à 19 heures et le premier et troisième mercredi de 16 à 18 heures.

EN CHIFFRES

6

mètres. C'est la longueur maximale des caravanes simples ou à double essieu autorisées sur le terrain de camping. Ceci pour une meilleure organisation de ce dernier.

26

logements dans quatre résidences sont gérés par Corrèze habitat à Donzenac. L'organisme a informé la commune de la rénovation thermique en 2025 des logements situés au Jardanel.

5

lots du lotissement du Martel, soit près de 7 000 mètres carrés, vont être acquis par la société Coprod HLM, en plus de l'immeuble rue du Tour de ville.

1 000

euros. C'est la subvention exceptionnelle qui a été votée en faveur de chacune des trois associations (Apac, Amis de Donzenac, Donzenac oxygène) ayant contribué à l'organisation de la fête de Donzenac des 10 et 11 août. Elle a rassemblé plus de 250 personnes.

L'intégralité des comptes-rendus des réunions du conseil municipal est consultable sur le site internet de la commune :

www.donzenac.corrèze.net

PLAN ARBRE

La commune souhaite préserver, densifier et faire évoluer le patrimoine vert qui participe largement au cadre de vie.

Donzenac s'engage dans un « Plan Arbre »

Et si on poussait la réflexion ?

L'année 2025 sera consacrée à l'étude et à la veille de notre patrimoine arboré.

Le Plan Arbre est un engagement collectif dans la sauvegarde de notre patrimoine naturel. L'objectif est de vous accompagner pour que les plantations privées s'adaptent aux changements climatiques.

Un pré-diagnostic sera réalisé par le CAUE pour connaître les essences d'arbres existantes sur la commune et un référentiel des essences adaptées au futur climat sera à votre disposition pour vous conseiller et vous guider dans vos futures plantations.

Les principes de notre stratégie paysagère :

- Planter des arbres et des végétaux mieux adaptés au climat
- Renforcer le végétal et enrichir la biodiversité
- Initier des projets participatifs avec les écoles, les associations
- Apporter de la connaissance et mobiliser un grand nombre, tels sont les grands enjeux de ce projet.

Cinq grands volets d'action :

1. Planter les rues : requalifier et densifier le paysage végétal, diversifier la palette végétale, favoriser et enrichir la biodiversité, renouveler les végétaux, limiter l'entretien, désimperméabiliser les sols et récupérer les eaux de pluie...
2. Conforter la végétalisation des lieux et équipements publics : espaces de loisirs et sportifs,
3. Intégrer le végétal dans les nouvelles opérations : prescriptions environnementales dans les aménagements, intégration au plan local d'urbanisme (PLU)
4. Encourager la densification et la rénovation paysagère : inciter à planter les espaces extérieurs communs et les jardins privés
5. Mettre en valeur le patrimoine arboré et végétal public et privé existant

Pourquoi planter ?

La qualité de vie, l'environnement, la lutte contre le changement climatique sont devenus des enjeux majeurs pour nous tous.

Planter nous apportera de nombreux services et bienfaits :

Qualité de l'air : lutte contre la pollution par l'absorption du dioxyde de carbone, des poussières, favorise la production d'oxygène....

Climat : rafraîchissement, ombrage, brise-vent

Bien être et santé : écran sonore et visuel, lieu de détente, d'apaisement, de convivialité, d'activités de plein air...

Qualité et vie du sol : favorise la perméabilité, lutte contre l'érosion, nourrit le sol....

Biodiversité : habitat de la faune et de la flore (insectes, oiseaux, petits mammifères, lichen, champignons...)

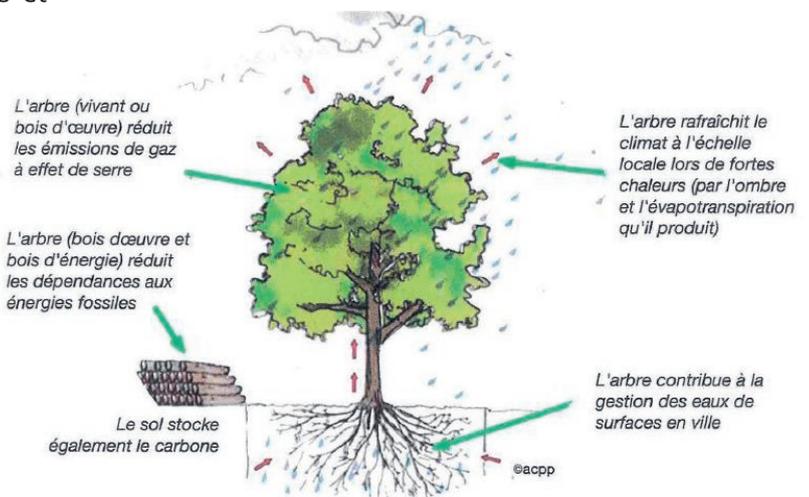
Qualité de l'eau : améliore la qualité de l'eau des rivières, maintien les berges...

Paysage : élément architectural majeur avec sa diversité de formes, de motifs, de couleurs qui évoluent au fil des saisons ainsi que dans le temps et apportent du mouvement...

Cadre de vie et attractivité : mise en valeur urbaine, atout touristique, image positive, augmente la valeur d'un bien...

Valeur économique : énergie renouvelable, bois pour la construction, mulch ou compost, emplois directs et indirects

**Plantez,
Respirez,
Admirez,
Participez
Laissez pousser**



CAUE : Conseil d'Architecture d'Urbanisme et de l'Environnement

PROJETS TRAVAUX 2025

1^{ère} tranche de la végétalisation du bourg

Réhabilitation de l'avenue de Paris
Une entrée végétalisée et conviviale



Création d'un jardin rue du Tour de Ville
Un lieu de découvertes et de partages



Sous réserve de l'obtention des subventions sollicitées

UNE « MAISON DE SANTÉ » À DONZENAC

Attention : une « maison de santé », ou plus exactement une « maison de santé pluriprofessionnelle » (MSP) n'est pas un bâtiment. C'est une **personne morale** qui organise la coordination des professionnels de santé d'une même zone géographique.

Cette coordination a pour but de faciliter l'accès aux soins et leur continuité, mais aussi de permettre une prise en charge plus globale et plus cohérente des patients. Par exemple un patient âgé qui a développé des problèmes d'équilibre et s'est vu prescrire par son médecin des séances de rééducation auprès d'un kinésithérapeute participant à la même maison de santé, sera assuré que les deux professionnels échangeront régulièrement autour de son état de santé.

Pour les professionnels de santé, une MSP offre l'avantage d'un cadre de travail collectif et pluriprofessionnel qui permet une organisation du travail plus rationnelle et plus souple que l'exercice isolé.

Les MSP sont aussi un élément d'attractivité pour l'installation de nouveaux praticiens et pour l'accueil de professionnels en formation.

La maison de santé pluriprofessionnelle de Donzenac regroupe seize professionnels de santé dont quatre médecins, deux pharmaciennes, cinq infirmiers ou infirmières, quatre kinésithérapeutes et une opticienne.

La création de cette MSP est une immense chance pour Donzenac : elle garantit aux habitants une offre de soins avec un véritable suivi, elle contribue à l'attractivité de la commune et spécialement du bourg dont il est essentiel de préserver la vitalité.

La municipalité apportera son plein soutien au bon fonctionnement de la MSP. D'ores et déjà, il est prévu de réserver des logements aux futurs professionnels qui viendront y compléter leur formation. Tout doit être fait pour conforter cet atout majeur pour notre commune.

Le Dr Boutot, de retour dans sa Corrèze natale, est impatient de pouvoir ouvrir son cabinet dentaire à Donzenac.

Selon les dernières estimations de l'architecte, les transformations de l'ancien centre de secours devraient être achevées d'ici fin 2025 - début 2026.

Ce projet verra le jour notamment grâce à l'implication de Monsieur le Maire, qui a tout mis en œuvre pour accueillir le praticien et sa famille dans les meilleures conditions.



DONZENAC

« VILLE PRUDENTE »



Donzenac a reçu le 19 novembre à Paris, en présence de la déléguée interministérielle à la sécurité routière, le label « ville prudente » décerné par la Prévention routière. Nous sommes la première commune de Corrèze à recevoir ce label récompensant un engagement concret en faveur de la sécurité routière, qui a été conduit avec l'appui de l'Etat et du Département.

Ce label est accordé sur la base d'exigences élevées et les dossiers rejetés sont nombreux.

Donzenac a été placée d'emblée au deuxième niveau sur cinq : si nous conservons une marge de progression, notre dossier a donc été considéré comme allant déjà au-delà des exigences de base du label.

Pourtant, dans le cas de Donzenac, l'engagement pour la sécurité routière rencontre une difficulté particulière : la commune est traversée par des voies départementales dont la largeur doit être d'au moins six mètres, ce qui interdit en particulier de mettre en place des trottoirs dans l'avenue Roger Ténèze.

Néanmoins, la municipalité s'est attachée à sécuriser les entrées du bourg et l'ensemble des voies de circulation, non sans susciter parfois de vives oppositions : ce fut le cas pour la mise en place des stops dans l'avenue Roger Ténèze et au début de la

route de La Rochette ; ce fut également le cas lors de la limitation de vitesse à 30 km heure pour la traversée du bourg. La signalisation a été partout renforcée. Des analyses de la vitesse effective des véhicules sont régulièrement effectuées par des radars mobiles : elles ont montré que ces mesures avaient abaissé la vitesse moyenne.

Ce résultat a été obtenu en évitant autant que possible la mise en place de ralentisseurs : ces derniers, aujourd'hui si fréquents, ne sont pas sans inconvénients : l'opération de freinage puis de réaccélération augmente le bruit et la pollution, et le contact peut détériorer les véhicules et constituer un danger pour les motocyclistes. Surtout, les ralentisseurs ne sont pas adaptés aux routes en courbe et en pente comme le sont les nôtres, où ils peuvent même être un facteur d'insécurité.

L'effort pour la sécurité routière doit se poursuivre, compte tenu de l'importance de la circulation dans la commune à certains moments de la journée et à certaines périodes de l'année.

Le mercredi 22 janvier 2025 se tiendra à la Salle des Fêtes une grande réunion publique sur la sécurité routière et le développement des « mobilités douces » ; l'ensemble des acteurs intéressés seront représentés. La question du plan de délestage en cas de blocage de l'auto-route pourra être abordée, de même que la création éventuelle d'une « zone de rencontre » à la jonction de l'avenue de Paris et de l'avenue Jean Chicou. Chacun pourra s'informer, exprimer ses préoccupations et proposer.



Les lauréats du label « Ville Prudente » de Nouvelle Aquitaine



Le diplôme décerné à la commune de Donzenac



DONZENAC

« VILLAGE ÉTAPE »

Le label « Village étape » dont bénéficie Donzenac doit être renouvelé en septembre 2025 pour valoir à partir de janvier 2026.

Ce label, rappelons-le, est attribué pour cinq ans par le Ministre chargé de la transition écologique aux communes qui répondent à certains critères :

- Une bonne situation :

- Être à 5 minutes ou 5 kilomètres maximum d'une route nationale ou d'une autoroute gratuite ;
- Avoir une population inférieure à 5 000 habitants.

- Une véritable offre de services :

- Proposer une restauration traditionnelle avec un nombre de couverts suffisant ;
- Offrir au moins un hébergement hôtelier pouvant être complété par des chambres d'hôtes de qualité et/ou un terrain de camping ;
- Disposer de commerces de type boulangerie, épicerie, boucherie, presse, mais également d'une pharmacie, d'un garage, d'un distributeur automatique.

- Des équipements publics de qualité :

- L'accès à des places de stationnement ombragées, ainsi qu'à des sanitaires équipés pour les personnes à mobilité réduite.
- La mise à disposition d'une aire d'accueil de camping-cars, d'aires de jeux et de pique-nique.



- Des engagements environnementaux :

- Entrent également en compte les engagements des communes tant sur le plan du développement durable que de l'accessibilité.
- De même le bourg doit être actif dans l'embellissement de son cadre de vie en termes de fleurissement et d'aménagements.

- Des offres de découverte :

- Disposer d'un point d'information touristique.
- Bénéficier de chemins de randonnée et/ou de monuments historiques.

Tous les cinq ans, la reconduction du label nécessite une visite de contrôle répondant aux mêmes conditions que celles de l'attribution originale.

Dans cette perspective, la municipalité se propose notamment de mieux valoriser par la signalétique les commerces et services du bourg, les aires de camping et de camping-car, ainsi que les aires de pique-nique. Le point d'information touristique actuellement situé dans la bibliothèque pourrait recevoir un meilleur emplacement. Enfin, l'effort de végétalisation sera poursuivi.



DONZENAC S'ILLUMINE POUR LES FÊTES

La ville et l'association Donzenac ensemble ont ouvert les festivités locales

Donzenac a donné en beauté, le dimanche 1er décembre, jour de l'Avent, le coup d'envoi des festivités de fin d'année. A l'occasion de l'illumination du bourg, l'association des commerçants, artisans et entrepreneurs « Donzenac ensemble » a organisé une soirée féérique place de la mairie en présence de centaines de Donzenacois. Peu avant 18 heures, les guirlandes installées par les services techniques de la ville se sont illuminées sur la route de Paris, en ciel brillant de mille feux bleutés au-dessus de la place Jacques Chirac et jusqu'à la place du marché avec sa fontaine décorée et son haut sapin blanc neige. Devant l'entrée de la mairie, se dressait un authentique sapin vert illuminé et décoré de dessins des enfants des écoles.

Ces illuminations complétaient celles réalisées en devanture et à l'intérieur des boutiques des commerçants, mêlant imposants paquets cadeaux rouges, branches de sapin, guirlandes multicolores, boules colorées et Pères Noël escaladeurs de façades.

Cette période festive est ainsi l'occasion de privilégier les commerces locaux pour les achats de Noël, une façon de soutenir ceux qui font vivre l'économie locale.

Les festivités se sont déroulées jusqu'en début de soirée dans une ambiance familiale et conviviale. A cet effet, l'association Donzenac ensemble avait prévu de quoi satisfaire tous les goûts : huîtres (le stand a été très vite dévalisé), gâteaux, crêpes, plateau apéritif salé-sucré, vin chaud, boissons sans alcool, bière... partagés par toutes les générations de Donzenacois, anciens ou nouveaux résidents. La magie de Noël s'est installée à Donzenac.



DU NOUVEAU CHEZ LES COMMERÇANTS

L'Etape du refuge change de propriétaire

Dans le bourg, une adresse célèbre de la place du marché a changé de propriétaire. Le 1er juin, André et Pascal ont cédé le restaurant l'Etape du refuge à Sébastien et Vanessa Latrée qui arrivent de Savoie. Le premier s'occupait de remontées mécaniques et la seconde tenait un restaurant. Vendeurs et acquéreurs se connaissaient déjà. Vanessa avait travaillé sept ans avec André.

Venir en Corrèze ou en Dordogne était un vieux projet pour Sébastien et Vanessa. Dès sa mise en vente, la reprise de L'étape du refuge s'est donc imposée comme une évidence. Parents de deux ados, ils ont vécu leur premier été avec l'accompagnement des anciens propriétaires.

« Ça s'est super bien passé », résumant-ils. Ils ont gardé la carte et ses célèbres pizzas, pâtes et viandes avec un menu du jour en semaine et hors saison. Le succès d'une soirée tapas et années 80 les a incités à renouveler ce type d'animations. Bienvenue à Donzenac.



Vanessa et Sébastien Latrée

MB construction déménagement

Sur la zone artisanale de Bourgeolles, MB construction s'est installée dans ses nouveaux locaux. Cette société spécialisée dans la construction de maisons à ossature bois et dans l'extension en bois de constructions existantes a été fondée en 2019 par Benjamin Momot à son domicile. Son métier : concrétiser le projet de particuliers qui veulent habiter une maison en bois ou agrandir leur maison actuelle. MB construction fait le lien avec les corps de métier concernés, s'adjoint l'aide d'un architecte si nécessaire, se charge des plans et assure la pose de l'ossature, de l'isolation, des plaques de plâtre, de la menuiserie et de l'électricité de la maison.

Avec ce nouveau local tout en bardage bois situé près d'Arébois, MB construction, qui emploie désormais huit personnes, a trouvé davantage d'espace (450 mètres carrés) pour stocker ses matériaux. Autre avantage du site, selon Benjamin Momot, la facilité d'accès à l'autoroute. Ses chantiers se situent en effet dans un rayon de 50 kilomètres autour de Donzenac.



Benjamin Momot

ECF-CERCA se développe

Toujours sur la zone de Bourgeolles, ECF-CERCA, centre de formation professionnelle à la conduite, est en plein développement. Arrivée de Brive à l'automne 2023, la société doit répondre à une demande croissante. Elle vient de louer des locaux, situés à proximité, pour y installer des salles de formation, d'informatique, des simulateurs, un espace d'accueil.

Le site compte désormais huit personnes sous la responsabilité de Nelly Bonnet après le recrutement d'une secrétaire, d'une conseillère commerciale et de quatre formateurs s'ajoutant aux deux déjà présents. Le transport routier connaît en effet une forte demande de chauffeurs et de personnel de logistique. « Nous avons obtenu une formation diplômante de la Région pour des demandeurs d'emploi et des personnes en reconversion », souligne Nelly Bonnet.

NOUVEAU



LASCAUX THOMAS MULTI SERVICES

Entretien du jardin

Tous types de travaux : tonte, débroussaillage, désherbage, tous types de tailles, nettoyage des terrasses, des allées, ramassages des feuilles, évacuation des déchets etc...

Petits travaux de bricolage/entretien

Tous types de chantiers. Nous étudions ensemble vos projets pour vous apporter un service au plus près de vos envies.

Crédit d'impôts de 50% - Devis gratuit et sans engagement.

Téléphone : 07 56 88 63 01

Mail : tlascaux19@gmail.com

68 av. de Paris - Donzenac



CHARPENTIER COUVREUR ZINGUEUR

Clément DUPUIS

175 chemin des 4 vents - Mazières

06 69 43 68 99

cdcouverture19@hotmail.fr



L'AGRICULTURE DONZENACOISE

L'agriculture, dans de nombreux pays européens, dont la France, traverse une crise structurelle liée au renouvellement des générations, et amplifiée par les crises sanitaires et le dérèglement climatique.

Les difficultés et préoccupations majeures des agriculteurs ont des conséquences économiques et psychologiques qui nous interpellent tous.

Aussi, nous avons souhaité rencontrer quelques agriculteurs de notre commune, leur ouvrir le bulletin municipal, pour savoir comment ils faisaient face aux difficultés inhérentes à leur profession et comment ils s'adaptaient aux enjeux de demain.

En juin 2017, le journal « La Montagne » se rend à la ferme d'Embrugeat sur le site des pâtes Lunatéli et écrit : « les Laroze innovent pour mieux se diversifier ». Le constat est lucide et peut s'appliquer à nombre d'agriculteurs de la commune. Revue de détail non exhaustive.

En GAEC avec ses parents jusqu'à la retraite de ces derniers, Thierry Laroze poursuit aujourd'hui l'activité agricole avec son épouse Leslie. La SCEA de la Vallée du Maumont maintient l'élevage traditionnel de vaches limousines. Les broutards sont destinés au marché italien. L'élevage de veaux sous la mère a été arrêté en 2011 et remplacé par un premier bâtiment de poulets fermiers sous label rouge et indication géographique protégée

(IGP) Périgord. L'élevage de bandes de 4 400 poulets est à base de céréales et dure 85 jours.

La diversification est alors en marche. Un deuxième poulailler, de même capacité, est ouvert en 2015. Deux ans plus tard, avec l'installation de Leslie, l'atelier de fabrication de pâtes alimentaires Lunatéli entre en service. Aujourd'hui 5,5 hectares de l'exploitation fournissent le blé dur nécessaire à la confection, deux fois par mois, de pâtes sèches aux cèpes, aux épinards, à la tomate, de conchigliis, de mafaldines... Estampillées « Origine Corrèze », les pâtes sont vendues sur le marché de Brive le samedi, dans des épiceries, à la cantine d'écoles et directement à la ferme le vendredi en fin d'après-midi.



Thierry et Leslie Laroze

L'intérêt, c'est « la valorisation du produit du début à la fin », soulignent Leslie et Thierry. Leur souci d'innovation les a conduits sur la voie énergétique. Les bâtiments d'Embrugeat ont été partiellement couverts de panneaux photovoltaïques. Enfin, Thierry Laroze fait partie des cinq associés de Méthan'Allasac, le site de production de biogaz créé il y a trois ans et qui valorise en méthane les déchets d'exploitations et d'élevages du secteur.

Cet intérêt pour l'autoproduction d'énergie, on le trouve aussi à Theil au GAEC des Prés bas. « Au premier semestre 2025, on sera autonome en électricité », annonce Dominique Delmond. Associé avec son fils Alexandre, il perpétue l'élevage de bovins limousins sur 200 hectares. Des vaches pour l'engraissement, des broutards mais aussi des veaux sous la mère avec le Groupement Limousin bétail viande. « On est les seuls sur la commune à faire du veau sous la mère », précisent-ils.

Tous ces animaux sont nourris à 95% avec le fourrage et les céréales (orge, triticale...) produit sur l'exploitation. Pas toujours simple avec « un parcellaire morcelé et dispersé ». Voilà pour la base de l'exploitation. Mais, dès 2014, une diversification s'est imposée. D'abord avec

donc la pose de panneaux photovoltaïques sur les bâtiments d'élevage et de stockage du fourrage pour un total aujourd'hui de 5 500 mètres carrés. Les ultimes panneaux arriveront début 2025.

« On veut faire de l'écologie à notre niveau », expliquent Dominique et Alexandre. La dernière diversification vient d'être lancée avec une plante cultivée sans produit chimique et ayant une forte absorption du carbone (40 tonnes de CO2 par hectare et par an). L'idée est née lors d'une visite au salon de l'agriculture à Paris. La famille Delmond a opté pour un hectare de Paulownia, un arbre originaire d'Asie qui dépasse les 20 mètres de haut en sept ans et qui fournit un bois léger utilisé en menuiserie et en décoration.

Cet « arbre impérial » a rejoint sur la commune une plante originaire elle-aussi de Chine, le kiwi. Cette liane d'abord solidement implantée en vallée de l'Adour gagne de nouvelles terres. Aux Mandaroux, Rémi Mathou en GAEC depuis 2004 avec son père Jean-Michel l'a choisie lorsque ce dernier a pris sa retraite il y a cinq ans. Mathilde, l'épouse de Rémi, s'est alors installée à ses côtés dans la SCEA La Pommeraie.



Alexandre Delmond

L'AGRICULTURE DONZENACOISE

Un nom qui rappelle la production de base de l'exploitation : 13 hectares de vergers, couverts de filets anti-grêle, en culture raisonnée de classiques pommes golden et evelina, une variété de beau calibre, bicolore et juteuse. Les goldens bénéficient de l'appellation d'origine contrôlée (AOC) Pommes du Limousin et sont commercialisées avec Perlim.

Pourquoi y ajouter 1,8 hectare de kiwis ? Un désir de diversification et « c'est une culture qu'on aime bien » précisent Rémi et Mathilde en cette fin novembre 2024 où ils effectuent leur troisième récolte. Après un passage en chambre froide, ces kiwis verts seront commercialisés dès la mi-février en vente directe, auprès de grossistes et de supermarchés du département. Les deux jeunes

agriculteurs songent désormais à compléter leur gamme avec des kiwis jaunes et des kiwis rouges.

Outre ces fruits, l'arrivée de Mathilde sur l'exploitation a été l'occasion de mettre en chantier un bâtiment d'élevage de poulets en plein air sous label rouge avec 100 jours d'élevage minimum, soit au-delà des exigences habituelles du label. C'est la volonté des Volailles de la Meuzacoise (Haute Vienne) qui les commercialisent.

Donzenacois d'abord, Rémi et Mathilde, comme les autres agriculteurs de la commune, continuent à élever des limousines à l'exemple de leurs parents. La ferme des Mandaroux compte ainsi son troupeau de quarante-cinq mères qui fournissent leur lot de broutards pour l'Italie.



Rémi et Mathilde Mathou

A La Gorce, la quatrième génération de Migot veille toujours sur un troupeau de limousines. A la clé, la production de broutards mais surtout de reproducteurs qui ont valu à Denis et à son fils François de recevoir des récompenses sur les podiums comme en septembre dernier un premier prix avec le taureau Sunshine au concours national limousin de La Souterraine. Pour nourrir ce cheptel, la ferme fournit le fourrage, les céréales, le maïs.

En 2023, Denis Migot prend sa retraite. Camille, la compagne de François, le remplace dans le GAEC. Aide-soignante à l'hôpital, elle avait auparavant obtenu un BTS agricole. Elle était attirée par l'élevage. « Dès 2019, on a commencé à réfléchir à ce qu'on pourrait faire en plus des bovins », racontent-ils. En 2022, la décision est prise : va pour un élevage de poules pondeuses. Il est construit à Theil sur des terres familiales et héberge la nuit 20 000 poules Lohmann white au plumage blanc et aux œufs

tout aussi clairs. Cette race est réputée pour sa productivité et la qualité de ses œufs.

Dans le bâtiment, tout est automatisé : distribution des céréales, collecte des œufs dans des alvéoles puis mise en palettes, sortie automatique de la fiente. Le matin, l'ouverture programmée des trappes permet aux poules de gambader sur 8 hectares de prairie clôturée. Les œufs sont collectés par camion une fois par semaine et livrés à la filière pâtisserie. Camille s'occupe aussi de la vente directe des œufs du jour à la ferme et chez des commerçants donzenacois. Elle veille au quotidien au bon fonctionnement de l'élevage.

Acheminées à l'âge de 18 semaines, les poules séjournent 18 mois avant de poursuivre, pour certaines, leur carrière de pondeuses chez des particuliers. Suit un mois et demi de vide sanitaire avant l'arrivée d'un nouveau lot de plumages blancs sur les prés de Theil. Non loin de troupeaux marron clair de limousines.



François et Camille Migot

BUDGET

Après les effets collatéraux liés à la crise sanitaire, nous devons maintenant supporter les importantes augmentations des prix des matériaux et surtout des coûts de l'énergie. Les collectivités n'y échappent pas et doivent anticiper les conséquences budgétaires, dans un contexte toujours très mauvais.

Ainsi, les charges à caractère général (dépenses énergétiques, communication, assurances, voirie, etc...) subissent des hausses importantes du fait de la conjoncture et des choix communaux d'entretenir les nombreux bâtiments et les routes.

Pour autant, l'année 2024 a encore été très prolifique avec la construction d'un préau-gymnase, la construction

de 2 maisons, de locaux de service à la gendarmerie et un programme de voirie exceptionnel.

Le budget 2024 a été construit dans un souci vertueux des deniers publics et de ne pas augmenter les impôts locaux qui restent stables depuis 2018.

En résumé, le budget 2024 est finalement un dosage d'ambitions et d'équilibre, au service d'un développement réfléchi et mesuré de la commune, en faveur du désormais proverbial «Bien dans ma commune, bien dans ma vie», véritable boussole de la politique menée par l'équipe municipale.

SECTION DE FONCTIONNEMENT					
DEPENSES		Notre BP 2024	RECETTES		Notre BP 2024
Charges à caractère général	1 014 949 00 €	30 94%	Recettes fiscales	1 624 191 71 €	49 52%
Charges de personnel	1 198 000 00 €	36 53%	Dotations et subventions de participation	582 825 00 €	17 77%
Participations et subventions	389 452 93 €	11 87%	Autres produits	629 018 00 €	19 18%
Intérêts de la dette	77 500 00 €	2 36%	Excédent antérieur reporté	443 834 00 €	13 53%
Cessions	2 400 00 €	0 07%			
Autofinancement dégagé au profit de la section d'investissement	597 568 07 €	18 22%			
3 279 870 00 €			3 279 870 00 €		
SECTION D'INVESTISSEMENT					
DEPENSES		Notre BP 2024	RECETTES		Notre BP 2024
Restes à réaliser	330 107 91 €	12 87%	Autofinancement	597 568 00 €	23 29%
Déficit antérieur reporté	161 754 15 €	6 30%	Restes à réaliser	346 895 96 €	13 52%
Remboursement capital des emprunts	465 064 00 €	18 13%	FCTVA, Subventions, Taxe d'Aménagement	789 116 76 €	30 76%
Nouvelles opérations d'investissement	1 608 699 30 €	62 70%	Affectation résultat de fonctionnement 2023	144 966 10 €	5 65%
			Emprunt	100 000 00 €	3 90%
			Prêt relais TVA	228 578 47 €	8 91%
			Autres recettes	398 500 00 €	13 97%
2 565 625 36 €			2 565 625 36 €		

Autofinancement

INVESTISSEMENTS 2024

2 253 754 € TTC

CAMPING

- Aire Camping-Car Enrobés sur emplacements	30 954.00 €
- Clôtures	26 120.00 €
- Rideaux chalets	6 410.00 €
- Divers (mobilier chalets, rampes...)	11 221.00 €

Montant des travaux 74705.00 €

COMMUNE

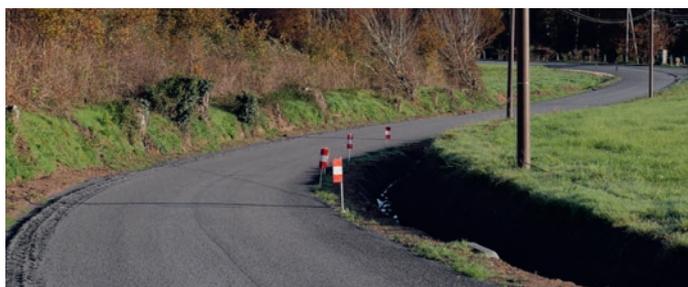
- Gendarmerie	641 772.00 €
---------------	--------------



- Gymnase-Préau	627 792.00 €
-----------------	--------------



- Voirie	322 046.00 €
----------	--------------



- Ecole numérique	9 864.00 €
- Rénovation énergétique	30 906.00 €
- Achat maisons et terrains Chastanet	203 294.00 €
- Aménagement terrains : pumtrack	49 884.00 €
- Toiture église	40 260.00 €



- Divers : entretien bâtiments	125 231.00 €
--------------------------------	--------------

Montant des travaux 2 051 049.00 € TTC

MATERIELS

- Achat nacelle	78 000.00 €
-----------------	-------------



- Achat tondeuse	25 000.00 €
- Divers	25 000.00 €

Montant des achats 128 000.00 € € TTC

IMPÔTS LOCAUX RATIOS ET DETTE

LES TAUX DES IMPOTS LOCAUX 2024

TAXE FONCIERE SUR LES PROPRIETES BÂTIES

Taux dépendant	Bénéficiaire	Taux 2023	Taux 2024	Evolution 23/24
Commune	Commune	40,92	40,92	0%
Conseil Départemental	Département			
TIEOM (part fixe)	Sirtom	4,57	4,28	-6,35%

TAXE FONCIERE SUR LES PROPRIETES NON BÂTIES

Taux dépendant	Bénéficiaire	Taux 2023	Taux 2024	Evolution 23/24
Commune	Commune	94,16	94,16	0%
CAB Brive	CAB Brive	5,90	5,90	0%

Il convient de préciser que les valeurs locatives cadastrales servant de bases pour les impôts locaux **ont été revalorisées de 3,9% lors du vote de la loi de Finances 2024**
Taux d'impôt inchangés en 2024

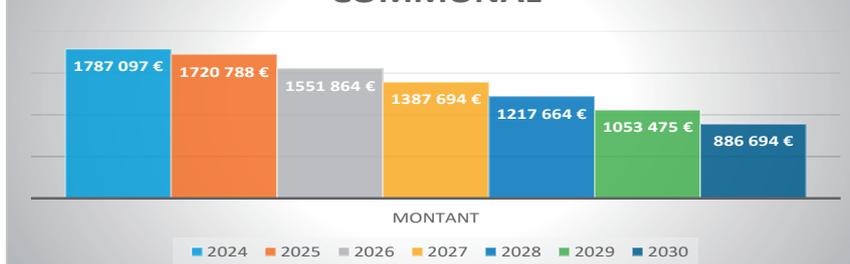
Les taux communaux d'imposition locale sont restés inchangés depuis 2018 et le taux de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères a baissé de 6,35%

RATIOS FINANCIERS

Données BP 2024
Population 2775

Ratios	Total	€ / hab pour la catégorie démographique (données des CA 2022)			
		Donzenac	Corrèze	Limousin	France
		Budget 2024	Budget 2022		
Dépenses réelles de fonctionnement / population	2 682 301 93	967	903	808	828
Produits des impositions directes/population	1 262 018 00	455	425	418	416
Recettes réelles de fonctionnement/population	2 835 971 06	1 022	1 073	960	1 001
Dépenses d'équipement brut/population	1 608 699 30	580	407	305	344
Encours dette/population	1 951 506 73	703	637	613	669
DGF/population	449 889 00	162	145	163	149

LA DETTE LONG-TERME DU BUDGET COMMUNAL



URBANISME

ACTES D'URBANISME

Années	Certificats d'urbanisme déposés	Permis de construire déposés	Permis de démolir	Déclarations de travaux	Renseignements d'urbanisme	Total
2023	13	15	1	60	76	165
2024	21	19	1	67	95	203

L'année 2024 restera une année noire en urbanisme. C'est la 1ère fois depuis 30 ans que nous n'enregistrons qu'un seul permis de construire d'une maison

CERTIFICATS D'URBANISME

Années	Certificats d'urbanisme négatifs instruits	Certificats d'urbanisme positifs instruits	Total
2023	1	12	13
2024	5	16	21

Les demandes de certificats d'urbanisme sont en augmentation mais ne se concrétisent pas par la construction de maisons

AUTORISATIONS : REPARTITION PAR NATURE

Années	Constructions nouvelles	Bâtiments divers + extensions	Piscines	Rénovations de façades	Carports + Terrasses+ Garages	Panneaux photovoltaïques
2023	9	1	8	13		31
2024	5	5	5	18	15	25

Les demandes de pose de panneaux photovoltaïques se poursuivent compte tenu du prix de l'énergie

Mme Nadine Brunerie est à la disposition des administrés, pour tous renseignements d'urbanisme, du lundi au jeudi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h30 au 05 55 85 64 46

RAPPEL : La couleur blanche pour les volets ou menuiseries extérieures, sols, liners, pierres, est proscrite dans toute la commune (règlement du PLU) et toute modification extérieure doit faire l'objet d'une déclaration préalable si la surface est supérieure à 5m².

SE DÉPLACER

TAD : la mobilité facilitée !

Le Transport à la Demande (TAD) entre Donzenac et Brive est une solution de mobilité souple et pratique pour les habitants. Fonctionnant le mardi et le jeudi après-midi, ce service permet de se déplacer entre plusieurs arrêts situés dans Donzenac (le Bourg et l'EHPAD) et Brive (Place du 14 Juillet).

Pour utiliser le TAD, il suffit de réserver en appelant le 05 55 74 20 13 (tapez 3) ou en réservant directement en ligne sur www.libeo-brive.fr. Le trajet de Donzenac vers Brive démarre à 14h45 et l'arrivée à Brive est prévue à 15h. Le retour de Brive est à 17h30, avec un passage à l'EHPAD de Donzenac à 17h40 et au Bourg à 17h45.

Ce service est conçu pour améliorer l'accessibilité et offrir des solutions de transport adaptées aux besoins de tous, en particulier pour des trajets de proximité vers Brive, que ce soit pour des rendez-vous médicaux, des courses ou des visites. Pensez à réserver à l'avance et profitez d'une mobilité simplifiée entre Donzenac et Brive. Tarifs en ligne sur www.libeo-brive.fr.

TRANSPORT À LA DEMANDE
SAINTE-FÉREOLE <-> BRIVE (LIBÉO AGGLO 2)
DONZENAC <-> BRIVE (LIBÉO AGGLO 7)
HORAIRES VALABLES 2 fois par semaine, toute l'année, hors jours fériés, à partir du 02 septembre 2024

TRD Agglo >> SECTEUR 7 >> Mardi après-midi et jeudi après-midi

Vers Brive	Mardi - Jeudi
Donzenac - Bourg	14,50
Donzenac - EHPAD	14,50
Brive - Place du 14 Juillet	11,00

Comment ça marche ?

- JE CHÈQUE** le conducteur et l'arrêt d'arrivée par jour au cours de l'été.
- SI MON ARRÊT EST BRIVE**, LA ZONE BLEUE PRÉCISE le prix indiqué au Libéo Agglo. Si le prix est en zone bleue, il est rapporté au Libéo Agglo.

TRD Agglo >> SECTEUR 7 >> Mardi après-midi et jeudi après-midi

Vers Donzenac	Mardi - Jeudi
Brive - Place du 14 Juillet	17,00
Donzenac - Bourg	17,00
Donzenac - EHPAD	17,00

JE PENSE CONDUCTEUR les horaires de l'été sont de 14h45 à 17h45.

JE TÉLÉPHONE pour réserver au 05 55 74 20 13 (tapez 3) ou sur www.libeo-brive.fr. Le prix est en zone bleue, il est rapporté au Libéo Agglo.

Donzenac s'engage dans le covoiturage avec BlaBlaCar Daily

Depuis le 1er septembre, un nouveau service de covoiturage gratuit est proposé aux habitants de Donzenac, grâce à un partenariat entre l'application BlaBlaCar Daily et l'agglomération de Brive. Que vous souhaitiez vous rendre au travail, à l'université ou simplement vous déplacer pour des trajets quotidiens, ce service vous permet de voyager gratuitement en tant que passager dans un rayon de 60 km. Les conducteurs, quant à eux, reçoivent une compensation financière par trajet pour chaque passager transporté.

Le principe est simple : il vous suffit de télécharger l'application BlaBlaCar Daily, de vous inscrire, et de renseigner vos trajets quotidiens. L'application vous met ensuite en relation avec des conducteurs ayant les mêmes besoins



de déplacement. En tant que passager, vos trajets sont entièrement gratuits grâce à la prise en charge des frais par l'agglomération de Brive. Quant aux conducteurs, ils reçoivent entre 1,50 et 3 euros pour chaque trajet effectué avec un passager, selon la distance parcourue.

Une prime de 100 euros pour les conducteurs

Si vous n'avez encore jamais utilisé BlaBlaCar Daily comme conducteur, vous pouvez bénéficier d'une prime nationale de covoiturage de 100 euros. Pour obtenir cette prime, vous devez réaliser au moins trois trajets covoiturés dans le cadre de votre utilisation de l'application. Après vérification par BlaBlaCar Daily, la prime de 100 euros sera versée directement sur votre compte bancaire, en plus de la compensation par trajet que vous percevrez déjà.

C'est une excellente opportunité pour les conducteurs de réduire leurs frais de déplacement, tout en contribuant à un mode de transport plus écologique et solidaire. Cette initiative vise aussi à réduire l'autosolisme, où 8 conducteurs sur 10 continuent à se déplacer seuls.

Rejoignez le mouvement du covoiturage

Téléchargez dès aujourd'hui l'application BlaBlaCar Daily pour commencer à partager vos trajets, que ce soit en tant que conducteur ou passager. En adoptant le covoiturage, vous faites des économies, tout en participant à la réduction des émissions de CO2. Ensemble, rendons Donzenac plus durable et solidaire dans nos déplacements !

Comment bien démarrer avec BlaBlaCar Daily

1 Téléchargez BlaBlaCar Daily

QR code, Télécharger dans l'App Store, Disponible sur Google Play

2 Complétez votre profil

Renseignez vos trajets quotidiens et préparez-vous à faire le plein d'avantages.

Conducteurs, Conductrices Obtenez une Prime Covoiturage* de 100€

Passagers, Passagères Profitez d'un max de trajets offerts

Ne pas jeter sur la voie publique.

CEE Investissements d'avenir, ANGE ATION VERTÉ

*La Prime Covoiturage est soutenue par le Gouvernement. Pour en bénéficier, voir conditions sur blablabladedaily.com

Nouveau service de location de vélos électriques à Donzenac

La Ville de Donzenac, en partenariat avec la Communauté d'Agglomération du Bassin de Brive (CABB), lance un nouveau dispositif de mobilité douce : la location de vélos à assistance électrique (VAE). Ce service a pour objectif de promouvoir des moyens de transport écologiques tout en rendant la mobilité plus accessible à tous les habitants de notre territoire.

Le principe est simple : les habitants de Donzenac peuvent désormais louer un vélo à assistance électrique pour une période allant de 15 jours à 6 mois, selon leurs besoins. Que ce soit pour des déplacements quotidiens,

une alternative à la voiture, ou simplement pour explorer la région de manière écologique, ce service se veut à la fois flexible et abordable. Les tarifs sont très attractifs, à partir de 30 euros pour 15 jours, allant jusqu'à 150 euros pour 6 mois. Ce dispositif inclut également l'équipement de base : casque, antivol, et gilet de sécurité.

Comment s'inscrire et louer un vélo ?

Pour bénéficier de ce service, il suffit d'avoir 18 ans minimum et de faire la demande auprès de la mairie à l'adresse mail mairie@donzenac19.fr.

Vous devrez fournir un justificatif de domicile, une pièce d'identité, et une attestation d'assurance responsabilité civile valide. Après avoir réservé en ligne, vous pourrez récupérer votre vélo auprès de la mairie de Donzenac, dans la limite des vélos disponibles. Toutes les démarches sont entièrement dématérialisées pour simplifier votre accès au service.

Un engagement pour l'environnement et le bien-être

L'objectif de cette initiative est clair : encourager une mobilité durable tout en offrant un service pratique et à la portée de tous. Que vous souhaitiez réduire votre impact environnemental, ou simplement profiter du grand air, le vélo à assistance électrique est une solution idéale. Avec une autonomie de plus de 50 km, c'est une option pratique pour tous vos trajets dans et autour de Donzenac, même dans les zones vallonnées.

Un projet soutenu par les acteurs locaux

Ce service est aussi le fruit d'une étroite collaboration entre les différents acteurs locaux. La Communauté d'Agglomération prend en charge une grande partie des frais, et des entreprises locales assurent l'entretien et la maintenance des vélos. En cas de panne, la CABB s'engage à effectuer les réparations dans un délai de 48 heures, vous garantissant ainsi une tranquillité d'esprit pendant toute la durée de la location.

Pour vous inscrire rendez-vous dès maintenant sur le site internet ou à l'accueil de la mairie.





DÉFIBRILLATEUR AUTOMATISÉ EXTERNE

En France, chaque année, **entre 40 000 et 50 000 personnes sont victimes d'une mort subite, faute d'avoir bénéficié au bon moment de l'intervention d'une personne qui aurait pu leur sauver la vie** en pratiquant les gestes de premier secours et en administrant un choc électrique (défibrillation) le temps que les équipes de secours et d'aide médicale d'urgence interviennent.

Il est donc **indispensable que toute personne, témoin d'un arrêt cardiaque, initie la « chaîne de survie »**, formée de 4 maillons, qui procurent aux victimes d'un arrêt cardiaque les meilleures chances de survie. A noter que l'utilisation d'un DAE augmente de 10 fois les chances de la personne en arrêt cardiaque !



Quelques chiffres



Le DAE, un élément clé de la chaîne de survie



LES DAE SUR LA COMMUNE

- Dans le sas d'entrée de la **mairie** 1 place Jacques Chirac
- Salle Marie-Louise Soubrenie **Travassac** 1 rue des Ecoles
- Salle Alain Reliat **Espeyrut** 4 Rue de la Forge
- Parc des Sports **Dojo** 15 route de Rond
- Abri Bus **La Rochette**
- **Salle Simone Chevalier** 48 rue du tour de Ville (intérieur)
- Salle des Ados Foot **Stade Jean Burin** 100 rue du 19 mars 1962

Formation SST des agents de la mairie

PREVENIR - SECOURIR

Les mercredis 13 et 20 novembre, 10 agents des différents services de la mairie ont reçu une formation de Sauveteur Secouriste du Travail dispensée par l'UNASS. Ils ont appris

les différentes étapes des gestes de 1er secours, comme la protection et l'examen de la victime, l'alerte, ainsi que les gestes adaptés aux différentes situations d'accident du travail. Ils ont aussi travaillé sur la prévention des risques professionnels au sein des différents services.





Service public départemental de l'autonomie

Si vous êtes en quête d'une information générale sur l'autonomie, d'une aide pour effectuer des démarches administratives ou mettre en place un service de maintien à domicile d'une personne âgée et en situation de handicap, vous pouvez désormais appeler le

05 55 19 19 19 (joignable 24h/24 et 7j/7)

Centre d'Ecoute et de soutien



05 55 23 49 95 - contact@ecouteetsoutien.org

Le Centre Ecoute et Soutien propose une aide de proximité aux personnes en souffrance d'isolement psychosocial sur Brive, Tulle, Ussel et Vars sur Roseix.

Notre ligne d'écoute 05 55 23 49 95 est à votre disposition les lundis et mardis de 9h à 12h et de 14h à 18h, ainsi que nos professionnels reconnus pour des entretiens individuels, et nos animateurs pour des ateliers collectifs.

En tant que coordonnateur de la prévention du suicide nous proposons des formations au repérage du mal-être en qualité de sentinelles prévention du suicide, formation agréée par l'ARS.

Le numéro national **3114** est également à votre disposition 24h/24h et 7j/7j.

Agissons tous contre la souffrance psychique au travers de l'action :

« Nous sommes là pour toi »

Informer - Orienter - Sensibiliser - Former - Accompagner



Dans les domaines de :

- L'accès aux droits (mariage, Pacs, divorce, pension alimentaire...)
- La lutte contre les violences sexistes (au sein du couple, au travail, discrimination...)
- L'emploi, la formation et l'évolution professionnelle (aide à la recherche d'emploi, formation...)
- La vie familiale et le soutien à la parentalité (soutien à la fonction parentale, articulation temps professionnels et familiaux...)
- L'éducation et la citoyenneté (égalité femme/homme, prise en compte des préjugés sexistes...)
- La santé (prévention et santé des femmes, relais vers des partenaires spécialisés...)

Renseignements sur les différentes permanences au 05 55 17 26 05

cidff.19@cidff-limousin.org

Retrouvez aussi le CIDFF sur les réseaux sociaux



Mutualia



Pour garantir la qualité de service, l'organisme de gestion change en 2025.

En effet, afin d'être au plus proche de ses adhérents, Mutualia Alliance Santé sera le nouveau gestionnaire à compter du 1er janvier 2025 et remplacera le gestionnaire actuel. Les contrats seront résiliés au 31 décembre 2024 et seront automatiquement rouverts au 1er janvier 2025.

Les modalités de changement seront transmises aux adhérents.

Une équipe de conseillers Mutualia reste à leur disposition au 09 78 35 78 42

DONZENACOIS de presse

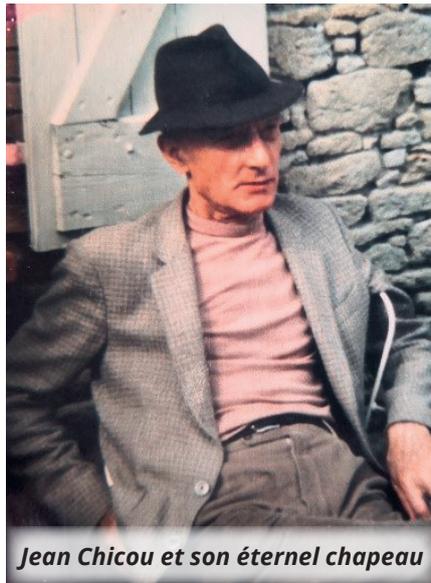
La commune de Donzenac a fourni une belle liste de plumes au journalisme français. De Lille à Bayonne en passant par Paris, des Donzenacois se sont illustrés dans la presse.

Poète limousin reconnu, **Roger Ténèze** (1904-1976), a surtout exercé la profession de journaliste. Certes natif de Brive, il avait trouvé refuge à Donzenac après des années d'étude (Tulle, Toulouse) et d'écriture (Limoges, Lille). Dès les années 1930, il collabore au « Courrier du Centre » avec des chroniques d'histoire limousine sous le pseudonyme de Pierre Tintignac.

Après la Deuxième Guerre mondiale, il quitte Limoges pour Lille et le quotidien régional « La Voix du Nord ». Il y est documentaliste, secrétaire de rédaction puis critique littéraire « universellement lu et apprécié » selon Robert Joudoux, rédacteur en chef de « Lemouzi ». Lors de cet exil, il entame son œuvre limousine maintes fois récompensée dans les années 1960 (à Toulouse et Bordeaux). Le mal du pays

le ramène à Donzenac où il s'installe. La ville donnera le nom d'une rue à ce journaliste et poète.

Son fils, **François Ténèze** (1947-2022) suit sa voie avec trente-cinq années à « La Dépêche du Midi » aux agences de Brive, Tarbes et enfin au siège toulousain (informations générales). Outre l'actualité nationale et internationale, il se passionne pour le patrimoine régional. Il est notamment l'auteur du Guide « Le Petit Fûté » du Tarn.



Jean Chicou et son éternel chapeau

« Poète et écrivain », comme l'indique la plaque de l'avenue portant son nom, **Jean Chicou** (1908-1989) est un

des descendants d'une illustre famille donzenacoise. Les archives seigneuriales d'Espeyrut la mentionnent dès 1446. Auteur dans sa jeunesse d'une pièce de théâtre « On plume la gamade », Jean Chicou est très vite tenté par le journalisme. Avant la Guerre, il collabore à Paris à « La Liberté » et surtout à « L'Auvergnat de Paris » avec des chroniques et des dessins. Il en rédige deux mille six cents durant cinquante-quatre ans jusqu'au printemps 1986.



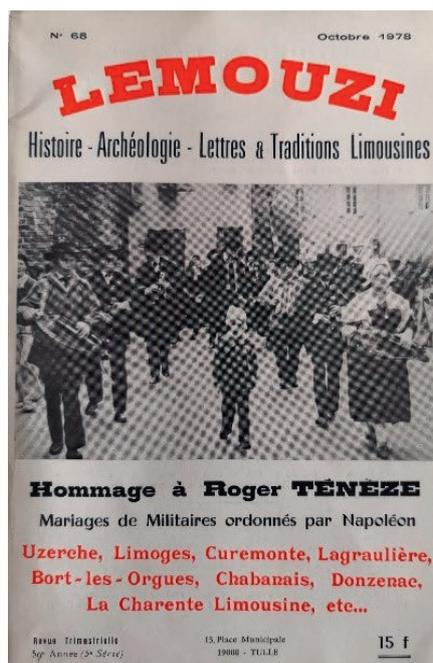
Un dessin de Jean Chicou (années 1930) dans « L'Auvergnat de Paris »

Ce sont des chroniques pittoresques, souvent liées à son enfance gamadoue, « inspirées par une sensibilité poétique, un jugement raisonné » déclara son ami journaliste Pierre

Laubie le 25 mars 1989 lors de l'hommage rendu par la commune.

A noter que la famille Chicou est toujours présente dans le monde de la presse. Hubert Chicou, neveu de Jean, y est entré en 1978 à la demande de Philippe Viannay, l'un des fondateurs du Centre de formation des journalistes. En 1985, Hubert Chicou accède à la direction de « La Croix ». Depuis 2015, il est président du conseil de surveillance du groupe Bayard presse (420 journalistes, « La Croix », « Le Pèlerin »...)

Membre lui-aussi d'une famille célèbre de Donzenac, **Pierre Laubie** (1903-1989) a su manier la plume. Passionné par l'actualité, ce fils de médecin, interne au lycée de Tulle, se fait porter les journaux de l'époque par un copain externe. Une opportunité le conduit à Bayonne. Il n'a pas vingt ans et entame en février 1921 une carrière de plus de cinquante ans comme journaliste localier au « Courrier de Bayonne ». Il est de plus correspondant de l'Agence France-presse et de « La Dépêche du Midi ». Un bon journaliste « doit posséder outre sa plume deux armes indispensables : l'encensoir et l'éteignoir », confie-t-il en 1987 depuis la maison familiale donzenacoise à « Corrèze magazine ».



« Lemouzi » rend hommage à Roger Ténèze

C'est également dans sa demeure donzenacoise que **Jean Barial** (1931-1988) venait se ressourcer. Sa carrière journalistique se déroule alors dans la capitale dans l'équipe dirigeante du « Parisien libéré ». Il noue des liens d'amitié avec un autre homme de plume corrèzien, Michel Peyramaure, journaliste à « La Montagne » et écrivain prolifique. Dans un livre publié peu avant sa mort, « Inventaire avant fermeture » (Calmann-Lévy, 2021), il raconte le jour où, rendant visite à Jean Barial dans son bureau, il se voit proposer d'intégrer « Le Parisien libéré », « non dans la rubrique des arts et lettres, mais celle des faits divers ! » Il décline l'offre mais « Jean ne m'a pas privé de son amitié et a continué à parler de mes romans dans

son journal », précise Michel Peyramaure.

L'histoire de Donzenac et du journalisme n'est pas terminée. Plus récemment des plumes de la commune se sont encore illustrées. A l'exemple de **Jocelyne Marmy-Le Moal** à « Centre Presse » (Brive) puis « Les nouvelles calédoniennes » et une agence de presse en Guadeloupe. A l'exemple de **Bénédict Mossolin**, natif de Toulouse mais Donzenacois d'adoption, journaliste durant vingt-deux ans à « L'actualité économique », le magazine d'information des CCI de Corrèze. A l'exemple de l'auteur de ces lignes, **Michel Monteil**, spécialisé lui-aussi en économie, et qui a connu les multiples facettes du métier, du « Courrier de l'Ouest » à « Centre presse », la correspondance du « Monde » et « Sud Ouest ». Et la liste des plumes de presse donzenacoises ne demande qu'à s'allonger.



Pierre Laubie

LES MOULINS *de Donzenac*

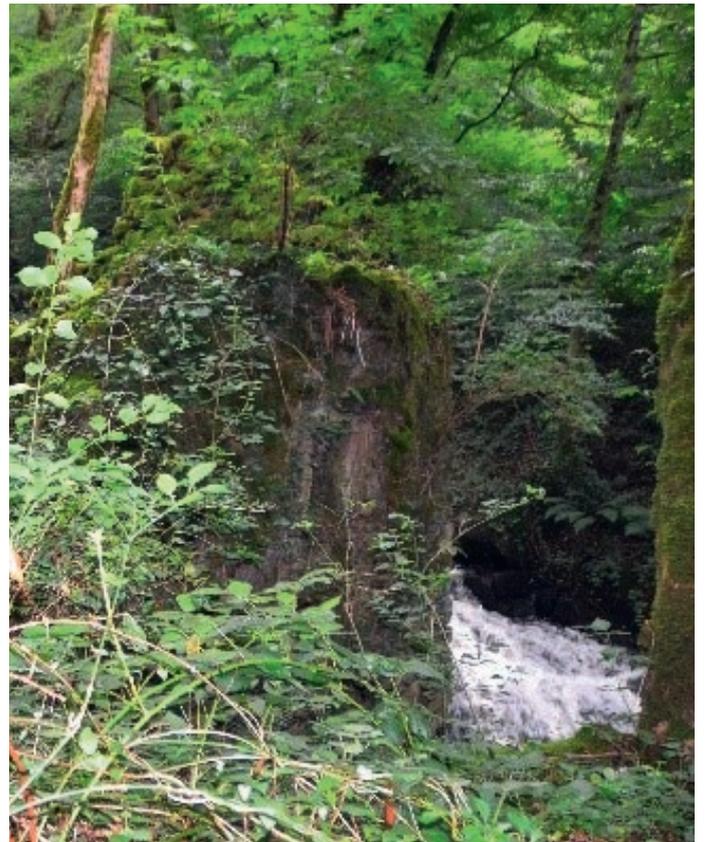
Les archives départementales recensent à Donzenac pas moins de dix-sept emplacements de moulins. Beaucoup d'entre eux n'ont pas laissé de traces dans le paysage, par exemple ceux qui étaient implantés en lisière du bourg, mais ce nombre élevé montre l'importance des moulins dans l'économie locale depuis le Moyen Âge jusqu'à leur disparition au XXe siècle, où les méthodes industrielles ont pris le relais, que ce soit pour produire de la farine ou de l'huile ou pour traiter la laine.

Si les moulins existent depuis l'Antiquité, leur essor date du Moyen Âge. Dans l'Antiquité, le rôle des machines est resté réduit, l'économie s'appuyant principalement sur le travail servile. Dans le Moyen Âge occidental, l'esclavage a progressivement disparu, ce qui a conduit à la mécanisation de nombre de tâches qui étaient jusque-là assurées par des esclaves. Certains historiens parlent même d'une « première révolution industrielle » pour désigner la période allant du XIe au XIIIe siècle, tant l'usage des machines s'est développé durant cette période.

L'énergie hydraulique est alors la principale source d'énergie, aussi importante que le sont aujourd'hui les énergies fossiles. Elle est utilisée pour faire tourner les meules et, grâce à l'utilisation d'arbres à cames, pour le pilonnage des graines oléagineuses et le foulage de la laine.

Au Moyen Âge, la construction d'un moulin est une opération complexe et très coûteuse : seuls les seigneurs et les abbayes peuvent disposer des fonds nécessaires. Ainsi, les moulins de la Rochette étaient propriété de

l'abbaye de Tulle (qui se situait sur l'emplacement actuel de la cathédrale). Le moulin qui approvisionnait le bourg, situé près du pont du Clou, appartenait vraisemblablement au seigneur de Donzenac ; il n'en reste rien. En revanche, des ruines ont subsisté du moulin utilisé par les Travassacois, près du pont des Imberbots



Les moulins étaient une source importante de revenus : toutes les familles devaient s'y rendre pour obtenir la farine nécessaire à la fabrication du pain, base de l'alimentation. On faisait à l'époque la queue devant les moulins comme on la fait parfois aujourd'hui chez le boulanger : les moulins étaient un

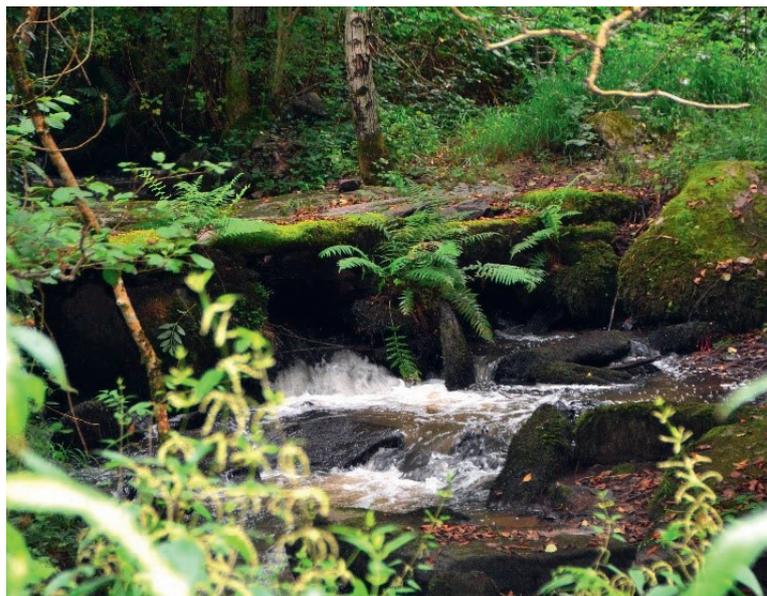
lieu de socialisation, parfois très poussée, si on croit l'indignation de certains prêcheurs.

Le meunier est rémunéré en farine ; il est souvent accusé de prendre plus que sa part. Toujours est-il qu'il n'est pas rare que des meuniers, au fil du temps, parviennent à obtenir leur moulin en fermage, voire à en devenir propriétaires. Il est vrai que meunier est un métier difficile et dangereux : les poussières de farine peuvent s'enflammer à cause des étincelles produites par les meules ; elles peuvent aussi provoquer des maladies pulmonaires. Le métier est astreignant et suppose des compétences variées. Le meunier apparaît souvent comme un notable local.

Après les crises profondes que traverse le Royaume du XI^e au XVI^e siècle, de nouveaux moulins sont construits, souvent plus grands et comportant une habitation distincte ; ce mouvement se poursuit durant les décennies suivant la Révolution, qui avait fait disparaître les entraves féodales. Sous le Premier Empire, la France comptait environ un moulin pour 350 habitants. Le moulin du Bouyre et le Moulin Neuf, aujourd'hui restaurés, appartiennent à cette seconde vague.



Les moulins suscitent aujourd'hui un regain d'intérêt pour l'habitation, en raison de la possibilité qu'ils offrent de produire l'électricité domestique.





ÉTAT CIVIL

Décès

Nous présentons nos sincères condoléances et nos sentiments de sympathie aux parents et amis de

LISAT Jean Michel, le 29 novembre 2023

IMBERT Gérard, le 3 décembre 2023

VALENTI Pierre Jean, le 02 janvier 2024

DEYZAC Félix, le 03 mars 2024

JALINAT née GOUNET Colette Marie Thérèse, le 04 mars 2024

CHAUBE Christian, Pierre, Bernard, le 27 avril 2024

BORDES née GOURINAL Jeannine Andrée, le 17 mai 2024

MARION André Marie Philippe Ernest, le 03 juin 2024

MARMY née COUSTY Yvette, le 29 juin 2024

KIDA née JUGIE Marie-Louise, le 05 juillet 2024

MARTY née MERCIER Marie-Marguerite, le 31 juillet 2024

AULIAC Jean, Maurice, le 07 août 2024

MALAGNOUX née ALVINERIE Michelle Maryse Silvie, le 08 août 2024

ROUHAUD née BORDAS Renée, le 11 août 2024

FRETILLE Yvette, Andrée, le 28 août 2024

PIENNE Madeleine Pâquerette, le 21 septembre 2024

BAUDOUIN Jean Louis Paul Emile, le 22 septembre 2024

SIMONOT Elie, le 25 septembre 2024

PEYRAUD née GUY Paulette Rose Madeleine, le 08 octobre 2024

MALAGNOUX Gilbert Claude, le 24 octobre 2024

DELMOND née PESTOURIE Marie-Louise, Hélène, le 30 novembre 2024

DAUBECH Maurice, le 02 décembre 2024

Décès survenus à la Maison de Retraite ou de personnes extérieures à la commune :

LAGRAVE née DURAND Andrée Rachelle, le 1er décembre 2023

LAC née PUYDEBOIS Berthe, le 08 décembre 2023

CHEVALIER née BOSSOUTROT Janine Elise, le 16 décembre 2023

TESSIERE née MEYRIGNAC Pierrette Antoinette, le 16 décembre 2023

EYSSARTIER née LENOBLE Jacqueline, Marie, le 28 décembre 2023

BROUSSE Noël, le 16 février 2024

BARRET née GENESTE Odette Andrée, le 24 février 2024

LADEUIL née CHASTANET Colette Marie, le 14 mars 2024

BEYNET née VIDALIE Marie-Thérèse, le 22 mars 2024

BOUSSAROQUE Paul Henri Denis, le 04 avril 2024

BOUILLAGUET née BOUCHARREL Marie Thérèse, le 17 avril 2024

DUTHEIL née MOULY Angèle, le 18 avril 2024

GONIN née SEIGNEZ Catherine, le 11 septembre 2024

LARNAUDY née LACROIX Renée Madeleine, le 24 avril 2024

AELION née DUPUY Yvette, le 19 mai 2024

PEYREBRUNE née TRONC Denise, le 25 mai 2024

BOUYGE née FARGE Marie-Louise, le 07 août 2024

DUREUIL née BOYÉ Jeannine, le 28 août 2024

PERSEGOL née FEILLER Odette Marie, le 17 septembre 2024

SAINLOT Paul Alexis Albert, le 06 octobre 2024

CHATELAIN née HOMBERT Denyse Eugénie Octavie, le 21 octobre 2024

KHOLER Jules Marie Joseph, le 20 novembre 2024

LESPINASSE née SIBERT Denise, le 1er décembre 2024



Mariages

Nous avons le plaisir de vous annoncer le mariage de

Jean-Robert RANDÉ et Sonia PERRIER-FAUCHER,
le 23 mai 2024

Alain ROUSSEAU et Christelle COLIN, le 1er juin
2024

Raphaël BESSAUDOU et Maëlle PELLETIER, le 21
juin 2024

Bienvenue aux nouveaux arrivants

Tous les nouveaux arrivants ne se signalent pas à la mairie.

Si vous venez de vous installer à Donzenac : signalez-vous !

Il vous suffit d'envoyer un mail à l'adresse suivante : mairie@donzenac19.fr

Ainsi la Mairie pourra garder le contact et vous communiquer des informations en cas d'urgence.

Naissances

Nous avons le plaisir de vous annoncer la naissance de

Eléanore Marie, Françoise BUGEAT, le 09
janvier 2024

Joy PELLON, le 23 janvier 2024

Sarah MEFREDJ, le 1er février 2024

Victoria PALMIERI, le 28 février 2024

Eva MATIJASEVIC, le 19 avril 2024

Éden TOSCANO, le 10 mai 2024

Ambre, Jade, Angèle PASCAUD TREUIL, le 9
juin 2024

Giulia FINI MUGLIARI, le 3 juillet 2024

Marcel, Armand DURAND, le 18 août 2024

Ange, Jean, Francis ESPARON, le 4 sep-
tembre 2024

Lou, Paco DENIS, le 3 octobre 2024

10 naissances supplémentaires dont les parents n'ont pas souhaité la parution

Hommage à Mme Jeanine BORDES

C'est avec tristesse que nous avons appris le décès de Madame Jeanine BORDES le 17 mai 2024.

Mme BORDES était proche des habitants par sa profession d'infirmière libérale et particulièrement investie dans la vie locale en tant que Maire Adjointe de 1983 à 1989 et présidente de l'Office de Tourisme et du Club des Aînés Le Cantou, où ses qualités de dévouement, de disponibilité et d'humanisme étaient très appréciées.

LES ENFANTS DE DONZENAC *aux Jeux Paralympiques de Paris 2024*

***Le 4 septembre 2024 : une journée
inoubliable...***

Les élèves de CM1 et CM2 ont vécu le 4 septembre une journée inoubliable à Paris

en assistant à Paris Bercy au match de basket fauteuil Espagne-Australie dans une ambiance exceptionnelle (20 000 personnes).

Ils ont assisté à un match engagé au suspense soutenu jusqu'au coup de sifflet final.



Les CM1 se sont rendus dans l'après-midi à la Tour Eiffel et à l'Arc de Triomphe en empruntant les rues célèbres de la capitale (Champs Elysées).



Les CM2 ont visité Le Louvre



Enfin, les CM1 et CM2 se sont regroupés devant la vasque olympique.



Avant de retrouver Donzenac avec des souvenirs inoubliables.

ANNÉE SCOLAIRE 2024 - 2025

L'école de Donzenac compte 224 élèves, répartis comme suit :

Maternelle	Mme Céline PESTOURIE Mme Laura FAY	Classe de TPS-PS	23 élèves
	Mme Lénaelle CHARTON Mme Ségolène REIS	Classe de PS-MS	23 élèves
	Mme Aurélie LAVERGNE	Classe de MS-GS	24 élèves
Primaire	Mme Sophie BATAILLE	Classe de GS	17 élèves
	Mme Tiffany AUCONIE	Classe de CP	20 élèves
	Mme Sandrine LAURENT	Dispositif ULIS	8 élèves répartis dans les classes
	M. Frédéric LAGARDE	Classe de CE1	22 élèves
	M. Eric CHARBONNEL	Classe de CE1-CE2	17 élèves
	Mme Faustine GOUTAS	Classe de CE2	20 élèves
	Mme Marine RENAUDIN	Classe de CM1	21 élèves
	Mme Laure SCLAFER	Classe de CM2	18 élèves
	Mme Valérie RUFINO M. Hugo CIER	Classe de CM2	19 élèves

Rentrée scolaire unique pour nos **29 élèves de Petite Section qui ont fait leur Première rentrée** à l'école. Une rentrée toujours pleine d'émotions pour parents, enfants et enseignants !

Une rentrée scolaire unique également **pour les élèves de CM1 et de CM2** qui ont pris la direction de Paris le 4 septembre, pour assister à une session de Basket fauteuil dans le cadre des **jeux paralympiques de Paris 2024**. Une expérience inoubliable dans l'enceinte de l'Accor Arena de Paris-Bercy. Une salle comble, magnifique, une ferveur soutenue par un match très disputé entre l'Australie et l'Espagne, un public enthousiaste et des animations en continu. **Donzenac y était !**

Les élèves ont pu voir la flamme olympique et prendre une photo-souvenir devant la vasque olympique. Les élèves de CM1 ont poursuivi leur aventure dans la capitale avec un passage par les champs-Élysées, l'Arc de triomphe et ils sont allés saluer la Dame de Fer, une tour Eiffel parée des anneaux olympiques. Les CM2 quant à eux, sont allés visiter le musée du Louvre ; ils ont pu admirer les grands chefs-d'œuvre que l'on voit dans les livres d'histoire et croiser le regard de la Joconde tant convoitée.

Pouvoir participer à un **évènement sportif international** de cette ampleur est un privilège qui a été obtenu en récompense de l'investissement et de la qualité des projets menés par l'école tant sur le plan sportif que culturel et d'éducation à la citoyenneté.

Réussite, bien-être et égalité sont au cœur des projets afin que nos élèves gagnent en confiance en eux, développent le respect de soi et des autres, s'épanouissent à l'école et développent au mieux leurs compétences.

Pour cette année 2024-2025, nous allons poursuivre cette dynamique de projets. Le sport va rester présent avec une pratique quotidienne qui peut désormais se faire à l'école au sein du **nouveau gymnase**. Cet espace offre des possibilités nouvelles et son emplacement permet à tous, maternelle comme primaire, d'en bénéficier autant que de besoin; il sert même aux plus jeunes, de lieu de récréation les jours de pluie.

Avec l'acquisition par la municipalité de terrains attenants au groupe scolaire, d'autres perspectives s'ouvrent et **plusieurs projets en direction du développement durable et de la nature** vont être menés. Ils conduiront au fil du temps à la création d'une **aire terrestre éducative**, coin de nature à explorer et lieu propice à de nouvelles activités, comme l'école dehors déjà expérimentée par la classe de MS-GS.

Fin mai, **les élèves de CM2 se rendront en Allemagne à Wolfram-Eschenbach** pour rencontrer leurs camarades allemands. Un séjour qui permettra de se rencontrer et de découvrir notre ville jumelle. Enfants de Wolfram-Eschenbach, Riche et de Donzenac se réuniront pour une visite du parlement européen à Strasbourg, une visite pleine de symboles et qui devrait permettre à chacun de se sentir **citoyen européen**.

D'autres projets vont rythmer l'année. Un projet autour de la musique pour toutes les classes du CP au CM2. Un projet en danse de création avec un Chorégraphe de la compagnie Hervé Koubi pour les CE2 et CM1, un projet autour de la protection de la forêt des Saulières pour les CM2, des projets d'écriture en CM1 et CM2 et de lecture en lien avec l'association ADAGE. Les classes iront cette année à la rencontre des pompiers pour découvrir leur activité. D'autres projets dans divers domaines, Vivre ensemble, Sport, Musique, Environnement, Patrimoine, Art, Prévention routière, Mathématiques, Histoire, Littérature, Danse traditionnelle, Sciences participeront à l'épanouissement des enfants. Suivez-les sur le blog de l'école.

Rétrospective sur l'année scolaire 2023 - 2024

L'année scolaire 2023-2024 fut riche et épanouissante, en voici quelques moments forts :

- Nombreuses rencontres sportives tout au long de l'année sur des thématiques variées: Danses traditionnelles, danse de création, tennis en partenariat avec l'USEP et le tennis club de Donzenac, cross, basket, gymnastique, athlétisme, participations aux initiatives liées aux jeux olympiques, natation pour les élèves de GS, CP, CE1 et CE2 dans le cadre des mesures de prévention des noyades.
- Plusieurs projets autour de la citoyenneté : actions de prévention du harcèlement scolaire, réalisations sur le thème de la laïcité, passage du permis piéton en CE2, éducation aux gestes de premiers secours en CM2, projets autour du devoir de mémoire, action en faveur du développement durable.
- Des moments festifs en maternelle partagés avec le Père Noël et autour de la galette des Rois, avec les parents au printemps. Ces temps forts ponctuent l'année et créent de bons souvenirs.

L'année s'était terminée par de beaux voyages de fin d'année, Rocamadour, Padirac, Domme, Castelnaud, et enfin Paris pour les CM2, voyage offert chaque année par la municipalité aux élèves de CM2 pour marquer la fin de leur scolarité à Donzenac. Au programme, visite de la capitale, ses monuments, les chefs d'œuvres du musée du Louvre, la cité sciences-expériences. Une journée qu'aucun n'oubliera.

La fête de l'école a mis un point final à cette belle année 2023-2024. Bonne humeur, convivialité et joie des enfants en ont fait une réussite. Venus nombreux enfants et familles ont fait honneur à la buvette et au repas partagé proposés par les parents d'élèves.

L'école remercie toutes celles et ceux, parents, services communaux, partenaires, associations qui soutiennent l'école et répondent à ses sollicitations durant l'année.

Pour retrouver les actualités de l'école et partager les activités des enfants, vous pouvez consulter le blog de l'école en flashant ce QR code ou en tapant « blog donzenac » sur le moteur de recherche.



<https://blogpeda.region-academique-nouvelle-aquitaine.fr/19-donzenac-ecole/>

Dates à retenir :

- Loto de l'école le samedi 5 avril 2025
- Fête de l'école samedi 14 juin 2025



NOS ÉLÈVES

Classe de TPS-PS

**M^{mes} Céline PESTOURIE et
Laura FAY**

ATSEM : M^{me} Maria LAVAUX

23 élèves



Classe de PS-MS

**M^{mes} Lénaelle CHARTON et
Ségoène REIS**

ATSEM : M^{me} Véronique BUGEAT

23 élèves



Classe de MS-GS

M^{me} Aurélie LAVERGNE

Aide : M^{me} Aurélie VAREILLE

24 élèves



NOS ÉLÈVES

Classe de GS

M^{me} Sophie BATAILLE

17 élèves



Classe de CP

M^{me} Tiffany AUCONIE

20 élèves



Dispositif ULIS

M^{me} Sandrine LAURENT

AVS : M^{me} Sophie GAVELLE

8 élèves



NOS ÉLÈVES

Classe de CE1

M. Frédéric LAGARDE

20 élèves



Classe de CP-CE2

M. Eric CHARBONNEL

15 élèves



Classe de CE2

M^{me} Faustine GOUTAS

19 élèves



NOS ÉLÈVES

Classe de CM1

M^{me} Laure SCLAFER

18 élèves



Classe de CM1-CM2

M^{me} Marine RENAUDIN

18 élèves



Classe de CM2

M^{me} Valérie RUFINO

M. Hugo CIER

19 élèves



Focus sur le dispositif ULIS de l'école de Donzenac

Auparavant CLIS, les « classes pour l'inclusion scolaire », sont devenues ULIS à savoir « Unités localisées pour l'inclusion scolaire », en réponse aux préconisations de la loi handicap de 2015 pour que le parcours des élèves en situation de handicap puisse se dérouler prioritairement en milieu scolaire ordinaire.

Les élèves orientés en ULIS sont ceux qui ne tireraient pas profit d'une scolarisation complète en classe ordinaire malgré des aménagements et adaptations pédagogiques. Peut-être même y seraient-ils malheureux. Ce sont des élèves qui ont besoin d'un enseignement adapté dans le cadre de regroupements spécifiques mais ils peuvent bénéficier de temps d'inclusion dans les classes ordinaires. Ils participent à la vie collective, sociale et festive, de leur école ou de leur collège.

L'ULIS n'a pas exactement un statut de classe, c'est plutôt un « dispositif » animé par un enseignant nommé coordonnateur.

Qu'est-ce que l'inclusion dans une école pour les différents acteurs ? Comment s'adapter ? Que faut-il mettre en œuvre pour que les enfants se sentent élèves ? Comment fonctionne le dispositif au sein de l'école ?

C'est une alternance entre classe, dispositif et soins.

Les élèves sont scolarisés dans la classe correspondant à leur tranche d'âge. Chaque élève construit ses apprentissages et participe aussi bien aux projets de classe qu'aux sorties scolaires ; il bénéficie de temps d'apprentissage en regroupement ULIS en fonction de ses besoins. Il n'y a pas de cloisonnement par discipline, la souplesse du dispositif permet d'être au plus près des besoins des élèves et de leur parcours de scolarisation. Ainsi, en mathématiques, un élève ayant des difficultés en calcul et géométrie pourra suivre ces enseignements en regroupement ULIS et profiter avec sa classe des enseignements portant sur les mesures et grandeurs ainsi que sur la numération.

L'apprentissage en regroupement ULIS accompagne les élèves vers la réussite grâce à un groupe réduit, des adaptations méthodologiques, matérielles et pédagogiques permettant d'atteindre les attendus des programmes.

Les élèves peuvent bénéficier de leurs séances de soins sur le temps scolaire, dans le cadre d'une convention établie entre le soignant et l'académie.

C'est aussi un partage entre de multiples acteurs, garants du bien être des élèves et de leur réussite éducative.

Au-delà des règles et de la réglementation d'accessibilité en vigueur, **la Municipalité est à l'écoute des enseignants et des parents au quotidien.** De cette manière, elle peut proposer des espaces dédiés aux soins des élèves et à leurs besoins particuliers tant en matière de sécurité que d'autonomie et recruter des agents périscolaires formés au handicap.

La directrice de l'école, Valérie Rufino, est l'un des pivots du dispositif faisant le lien entre les parents d'élèves et la municipalité pour être à l'écoute des demandes énoncées par les familles selon le handicap de l'enfant, anticiper les besoins d'aménagements pour l'accueil dans l'école. Côté équipe éducative, elle travaille en partenariat étroit avec Sandrine Laurent, la coordina-

trice ULIS mais aussi avec l'enseignant référent pour le dossier de suivi des dossiers des élèves. Elle mobilise l'équipe pédagogique autour du dispositif, en l'intégrant dans le projet d'école.

Le rôle de la coordinatrice est essentiel pour mettre en œuvre un enseignement individualisé et adapté conformément au Projet Personnalisé de Scolarisation de l'enfant. Mais pas seulement. Sandrine Laurent planifie les interventions des partenaires extérieurs en lien avec les familles : AESH, les services médico-sociaux ou les professionnels libéraux. Elle est une personne ressource pour les enseignants des classes de référence quand il s'agit de mettre en œuvre les aménagements et adaptations nécessaires au bon déroulement de la scolarité des élèves.

La clé de voute du dispositif ULIS reste l'inclusion.

Et pour que l'enfant se sente élève, **les enseignants de l'école jouent un rôle de première ligne.** Outre la coordination avec Mme Laurent et le lien sur le dossier scolaire de l'enfant, ils proposent un environnement où chaque élève de l'école est réellement reconnu, accepté et valorisé quels que soient ses besoins éducatifs. Les évaluations sont adaptées et préparées de même que les déplacements en sortie scolaire.

Derniers acteurs et pas des moindres, les AESH (Accompagnants des Elèves en Situation de Handicap) font partie intégrante de l'équipe éducative et participent, sous la responsabilité pédagogique de la coordinatrice, à l'encadrement et à l'animation des actions éducatives conçues dans le cadre du dispositif ULIS. Elles accompagnent les élèves dans leur classe sur des créneaux horaires définis en fonction des besoins de élèves et interviennent aussi en regroupement ULIS, selon l'emploi du temps hebdomadaire affiché. Elles participent également aux gestes du quotidien pour les élèves qui en ont besoin et veillent à leur sécurité.

La présence du dispositif ULIS au sein de l'école développe le vivre ensemble des élèves.

Les élèves travaillent ensemble, apprennent jouent ensemble dans le respect, la tolérance, la responsabilité, le dialogue et l'ouverture à l'autre. Ce dispositif vise la réussite des élèves en situation de handicap mais il ouvre aussi des possibilités de différenciations pédagogiques pour tous les élèves de l'école.



ENFANCE JEUNESSE

ALSH 2024 !!

Rappel des objectifs éducatifs :

Le service est doté d'un projet éducatif et d'un projet pédagogique qui fixent les objectifs suivants :

- Mieux connaître et prendre en compte les besoins fondamentaux de l'enfant.
- Mettre en œuvre des moyens pour assurer l'épanouissement de chacun.
- Mieux prendre en compte la continuité éducative en favorisant la place des parents.

Au travers du projet pédagogique et des projets d'animation, l'équipe met en œuvre des conditions d'accueil contribuant à l'épanouissement des enfants, dans un équilibre entre le respect de leurs besoins individuels et le bon déroulement de la vie collective.

2024, en quelques mots...

Cette année, l'équipe d'animation a proposé de nombreuses activités sur différents thèmes comme : Le tour du monde, le Far West, Les Vikings, Les Jeux Olympiques, Les Planètes, Harry Potter... Ainsi que des sorties à la piscine d'Objat, aux Jardins de Colette, au village du Bournat, au Parc Wizz'Titi, au Parc animalier de Gramat...

L'équipe d'animation a aussi proposé différents stages et initiations comme : Zumba, GRS, Anglais ludique, Tennis, Basket et pour les plus petits, motricité et gym.

En plus de ces activités, un mini camp de quatre jours au camping du lac de Treignac a été proposé aux enfants de 6 à 8 ans du 09 au 12 juillet.

Depuis cet été, une convention de partenariat avec l'EHPAD de Donzenac a été signée, afin que les enfants et les résidents puissent se rencontrer lors d'animations ponctuelles pendant l'année et ainsi créer un échange intergénérationnel.

A partir de la rentrée scolaire, des ateliers poterie et anglais / allemand ont été proposés aux élèves du primaire. Un atelier d'anglais ludique a été proposé aux élèves de maternelle. Très appréciés des enfants et de leur famille, ces ateliers viennent en complément de l'étude, du sport et des espaces ludiques où les enfants sont accueillis par classe et par salle ; des jeux et activités sont réservés à ce créneau et leur sont mis à disposition, sous le regard des animateurs qui les accompagnent dans leurs choix ; ce temps particulier leur permet de



découvrir de nouvelles activités, de développer leur autonomie, leurs capacités de réflexion et cognitives, etc... C'est un temps de « liberté encadrée » qui leur est présenté en début d'année, et durant lequel ils ont accès non seulement aux animations classiques qu'ils apprécient, mais aussi à des ateliers de découverte plus originaux. Un animateur est présent dans chaque salle et reste garant du bon déroulement des séances. Les enfants sont responsabilisés au respect des règles et à la gestion du matériel.

Qualité et souplesse du service :

Comme chaque année, la structure est agréée pour toute l'année, et ouvre les jours d'école, matin et après-midi de 7h à 19h30, les mercredis et pendant les vacances de 7h à 19h (fermeture une semaine pendant les vacances de Noël).

Cette amplitude horaire permet aux familles actives qui ne travaillent pas à proximité de confier leurs enfants à des agents diplômés et expérimentés qui veillent à leur bien-être et participent à leur éducation.



RELAIS PETITE ENFANCE

Le Relais Petite Enfance (ancien RAM) : Pour qui ? Pour quoi ?



Pour les parents et futurs parents :

- S'informer sur les différents modes d'accueils
- Obtenir les listes des Assistant(e)s Maternel(le)s agréé(e)s
- S'informer sur les démarches administratives en tant qu'employeur (contrat, déclaration...)

Pour les Assistant(e)s Maternel(le)s et les gardes à domicile :

- Trouver un accompagnement dans l'exercice du métier (agrément, formation continue, professionnalisation...)
- Rencontrer d'autres professionnel(le)s (réunions thématiques avec ou sans intervenant, échanges sur les pratiques...)
- Participer à des ateliers d'éveil avec les enfants accueillis

- S'informer sur les droits et devoirs en tant que salarié(e)

Pour les personnes qui souhaitent devenir Assistant(e)s Maternel(le)s :

- Obtenir des renseignements sur le métier, la formation...
- Trouver des informations sur les démarches à effectuer (contacts, organismes...)
- Connaître les aides auxquelles vous pouvez prétendre auprès de l'Agglo. de Brive, de la CAF...

Si vous êtes intéressé, vous pouvez contacter le **Relais Petite Enfance** de votre secteur :

RPE Donzenac : 05.55.23.88.02 ou
maryline.rebeyrol@agglodebrive.fr

Vous cherchez un mode d'accueil pour votre enfant :

- **Dans une crèche gérée par l'Agglo de Brive : appelez le 05.55.74.95.30**
- **Chez un(e) Assistant(e) Maternel(le) : appelez le 05.55.23.88.02**

Vous pourrez ainsi obtenir un rendez-vous au **Relais Petite Enfance** situé **62, rue du Tour de Ville à Donzenac (dans les mêmes locaux que l'ALSH)** ou dans celui de votre choix.

Liste des assistantes maternelles :

M^{me} BONNEL Sandra
74 avenue de Paris
06 19 30 20 51

M^{me} GARCIA Madly
6 avenue Edmond Michelet
05 55 23 78 29 / 06 24 27 52 14

M^{me} GUITTET Corinne
14 rue du 19 mars 1962
06 71 18 29 59 / 05 55 85 71 16

M^{me} JEANNIN Laurence
16 avenue Jean Chicou
05 55 85 62 65 / 06 33 92 90 25

M^{me} LEDOUX Pauline
19 rue du Foyer
06 84 66 61 16

M^{me} MESSAOUDI Saliha
720 rue de la Rivière
05 55 85 77 51 / 06 27 14 46 52

M^{me} OLLIVIER Alexandra
15 impasse des Cisterciens
05 55 85 15 43 / 06 19 98 27 93

M^{me} SUIRE Stéphanie
37 avenue Roger Ténèze
05 55 25 60 35

M^{me} TUDZIARZ Julie
660 chemin du Tour de Theil
05 55 24 10 26 / 06 82 62 64 93

HONNEURS FÉLICITATIONS

Lors de l'assemblée générale de la FNACA Donzenac-Sadroc-Saint Pardoux L'Ortigier, le maire de Donzenac a remis à Monsieur Robert BORDAS, président de l'association depuis 12 ans, la médaille d'honneur de la commune de Donzenac, pour son engagement au service des adhérents, sa disponibilité et son dévouement.



Médaille d'Honneur du Travail « Grand Or »

Monsieur Philippe BLONDEL
Monsieur Philippe MOUNIER

Médaille d'Honneur du Travail « Or »

Monsieur Philippe BLONDEL
Madame Corinne SEMBLAT CLAVEL
Monsieur Jean-François CHAREILLE
Monsieur Philippe MOUNIER

Médaille d'Honneur du Travail « Vermeil »

Madame Marie-Christine LEYGONIE
Madame Patricia MALGOUYRE
Monsieur Denis RUFINO

Médaille d'Honneur du Travail « Argent »

Madame Katia BELOTTI
Monsieur Georges CABRAL DE ALMEIDA
Monsieur Valéry LAMBERT
Madame Valérie MONEGER
Madame Hélène TRIGNOL
Madame Nathalie BRUGEROLLE
Madame Fabienne DUCELLIER
Madame Marie-Christine LEYGONIE
Monsieur Frédéric RASTOLL

Médaille d'Honneur Régionale, Départementale et Communale « Argent »

Monsieur Frédéric BRUDIEUX
Madame Karinne MALITES
Monsieur Frédéric VIDAL
Madame Florence BAC

**Nous félicitons les nombreux élèves de l'école de Donzenac reçus aux différents examens Brevet, Baccalauréat, CAP... et en particulier ceux qui ont obtenu une mention Très bien, Bien, Assez bien
Nous leur souhaitons la réussite dans leur futur parcours d'étudiant ou professionnel.**

EHPAD

L'ABRI DU TEMPS

L'année 2024 s'est déroulée sereinement au sein de l'EHPAD « L'Abri du Temps » de DONZENAC. La vie quotidienne des personnes accueillies a suivi son cours grâce à la bienveillance et à l'accompagnement de l'ensemble des professionnels de l'EHPAD avec l'appui de ses nombreux intervenants et partenaires médicaux, paramédicaux, associatifs et bénévoles.

La Direction par intérim assurée par Monsieur SURGET, directeur de l'EHPAD d'Allasac et Monsieur JOUIN, directeur en mission d'appui a permis de garantir la continuité du bon fonctionnement de l'EHPAD dans l'attente du retour de Madame LACOMBE, Directrice de l'établissement.

Dans une optique de coopération, une direction commune avec l'EHPAD « La Châtaigneraie » de Beynat a été mise en place. La direction commune vise à favoriser les échanges entre les deux établissements au bénéfice des résidents et des personnels. Ainsi, dès 2024, il a été possible de constituer un plan de formation en partenariat, permettant de proposer davantage de formations aux agents et de les faire se rencontrer. Cette démarche de coopération sera poursuivie et amplifiée en 2025.

L'EHPAD de DONZENAC a vocation à poursuivre ses projets institutionnels et maintenir la qualité de la prise en soins des personnes accueillies. De nouveaux projets seront étudiés et lancés sur l'année à venir.

De nombreuses festivités ont été organisées en 2024 pour le plus grand plaisir des résidents, des familles et du personnel.

Les jeux Olympiques de Paris ont suscité un réel engouement et ont été dignement célébrés durant tout l'été.

A l'occasion de la cérémonie d'ouverture, Madame RUBELLIN, porteuse de la flamme Olympique et ancienne représentante des familles a partagé un moment exceptionnel avec les résidents et les enfants du Centre de Loisirs de Donzenac. Des Olympiades intergénérationnelles ont également été organisées. Un goûter à l'honneur des grands champions, composé de verrines aux couleurs du drapeau français et de sablés en forme de médailles, a été confectionné par le service restauration.



Mme Rubellin, entourée des enfants de l'ALSH le 26 juillet, jour de la cérémonie d'ouverture des Jeux olympiques

De plus, c'est dans une ambiance de croisière aux Antilles que s'est déroulée le 5 juillet la fête des résidents. Des chants, des danses et des saveurs des îles ont émerveillé les personnes âgées le temps d'une journée !

Le goûter musical animé par le groupe de danse folklorique « Les Baladins Troubadour » a été particulièrement apprécié par les résidents et leurs proches.



D'autres journées à thème comme celle sur la chasse, le Barbecue géant, la fête des centenaires, les sorties « piques niques » et toutes les fêtes calendaires (Chandeleur, carnaval...) ont également permis de créer de réels moments de joie, d'échanges et de convivialité.



Sortie pique-nique dans le bourg de Donzenac avec visite du bourg le 19 septembre

Par ailleurs, l'EHPAD poursuit ses actions dans le cadre du label « Pôle Ressources de Proximité ». De nombreux ateliers réguliers ponctuent la vie quotidienne des résidents et de toutes les personnes bénéficiaires du Pôle ressources. On peut citer la musicothérapie, la socio-esthétique, les ateliers de composition florale, la venue régulière des clowns, les ateliers « mémoire » chaque mercredi et « sport » deux fois par semaine.

Parmi les nouveautés, l'atelier poterie remporte un franc succès avec de nombreuses réalisations conservées précieusement par les résidents artistes !



De plus, le programme « Bien-être » sur 8 séances a permis à un groupe de résidents de découvrir des techniques de détente, de méditation afin de profiter de moments simples et cultiver son bien-être physique, mental et émotionnel.

Nous rappelons que de nombreux ateliers du « Pôle Ressources de Proximité » sont ouverts gratuitement aux personnes âgées de plus de 60 ans de Donzenac et des communes limitrophes. Toutes les personnes intéressées sont les bienvenues ! N'hésitez pas à nous contacter pour de plus amples renseignements.



L'EHPAD « L'Abri du Temps » de DONZENAC propose toujours aux personnes résidant dans la commune de DONZENAC et aux alentours un service de repas à emporter.

Les repas proposés sont équilibrés, variés et adaptés à la population âgée. Ils sont préparés par le service « restauration » de l'EHPAD. Les plateaux repas servis avec de la véritable vaisselle se composent d'un potage, d'une entrée, du plat de résistance, d'un produit laitier (fromage ou yaourt), d'un dessert et d'une portion de pain.

Le transport des repas reste à la charge du bénéficiaire qui peut déterminer les jours qui l'intéressent. Le tarif du repas 2025 est de 11,00 €.

Les personnes intéressées doivent s'adresser au service administratif de l'EHPAD.

La Direction et l'ensemble du personnel vous souhaitent de joyeuses fêtes de fin d'année !

Yvette « Lilli » Frétille nous a quittés...

Lilli Frétille communiquait aux résidents et aux agents de l'EHPAD son sourire, sa gentillesse, sa joie de vivre, aussi, c'est avec émotion et une grande tristesse que tous ont appris son départ. Elle laissera le souvenir d'une personne courageuse devant toutes les difficultés qu'elle a dû surmonter.



USD

L'AVENIR DE DONZENAC

Nom des Présidents/contact :

Karen LOPES-DIAS - David FARGES

Téléphone : 06 81 86 37 17 / 06 78 79 99 15

Mail : anthony.dias@wanadoo.fr
bourroux.farges@orange.fr

Site internet : www.facebook.com/usdonzenac/

L'année 2024 a été marquée par la commémoration des 80 ans de l'USD. Ce fût l'occasion de réunir plus de 400 anciens licenciés le temps d'un week-end festif.

Sportivement, l'objectif de maintien en Régionale 2 pour l'équipe fanion n'a malheureusement pas été atteint cette fois et la saison se termine par une rétrogradation en Régionale 3. Par contre, l'équipe réserve accède à la Départementale 2 et à la finale de la Coupe Maurice Leblanc, battue par l'AS Seilhac.

L'école de foot se développe et se structure avec le renfort et la montée en compétence des éducateurs.

L'équipe féminine à 8 poursuit son parcours et l'effectif se consolide.

Le projet de club se poursuit au travers des projets de développement des infrastructures, de l'apport de jeunes emplois en services civiques ou alternance, de la recherche de nouveaux partenaires afin de sécuriser les finances.

L'événementiel constitue également une part importante des actions de l'association.

Nous profitons de ce bulletin pour remercier tous les partenaires qui nous font confiance et permettent au club de fonctionner et tout particulièrement la municipalité qui œuvre à nos côtés pour assurer le développement du club.

Vous pouvez toujours suivre les actualités de l'USD sur facebook (<https://www.facebook.com/usdonzenac/>) et sur notre site Internet (<https://usdonzenac.fr>).



L'équipe U7



L'équipe Séniors

Nom du Président/contact : Joseph BEAUFRERE

Téléphone : 06 70 65 79 47

Mail : avenir.donzenac@gmail.com

Instagram : @avenirdedonzenac

Les musiciens de L'Avenir de Donzenac ont repris le chemin des répétitions depuis le mois de septembre après quelques jours de repos bien mérités et un été 2024 bien chargé en animations musicales.

Nous avons stabilisé les effectifs au sein de l'Avenir de Donzenac mais je profite de ce billet dans le bulletin municipal pour lancer un appel aux jeunes et moins jeunes qui souhaitent nous rejoindre, que vous soyez débutant ou confirmés, vous serez les bienvenus dans notre formation musicale.

En ce qui concerne l'école de musique, nous comptons une augmentation des effectifs avec à ce jour 29 élèves inscrits à ce jour. Nous avons également étoffé notre équipe de professeur avec l'arrivée de Jean-Yves TRIAT (professeur de saxophone et flûte), Annette POULARD (professeur de clarinette) et Eric QUEYRAUD (professeur de trompette, trombone et soubassophone), au niveau batterie et éveil musical, c'est toujours Yan AUDEBERT qui assure les cours. Nous avons eu une aide de la mairie en ce qui concerne le fonctionnement de l'école de musique, puisqu'une aide financière à hauteur de 50% du coût des cours nous est attribuée pour chaque enfant de la commune inscrit à l'école de musique. Ce qui permet de diminuer le tarif d'inscription pour les familles donzenacoises et espérer augmenter le nombre d'élèves dans notre école de musique. Les inscriptions sont toujours ouvertes.



Remise de médailles aux musiciens lors de la Ste-Cécile 2024 :
Véronique AGNOUX : médaille d'or pour 40 ans d'activité musicale au sein de l'Avenir de Donzenac.

Joseph BEAUFRERE : médaille de bronze pour 20 ans d'activité musicale dont 5 au sein de l'Avenir de Donzenac.

Bernard MONEGER : pin's du jeune musicien pour 5 ans d'activité au sein de l'Avenir de Donzenac.

LE CANTOU

LES AMIS DE DONZENAC

Nom du Président/contact : Michel CHANTALAT

Téléphone : 06 83 43 68 24

Mail : michel.chantalat@free.fr

Ayons tout d'abord une pensée particulière pour deux personnes qui nous ont quitté en 2024 : madame Janine Bordes qui fut la présidente du club de 1998 à 2011 et madame Paulette Peyraud qui a beaucoup œuvré lors de la création de notre association.

Tout au long de l'année, les bénévoles, avec un total désintéressement, agissent pour créer des liens afin que la vie des adhérents soit animée, riche de rencontres, d'échanges et de partage.

Pour ce faire, le club a organisé : une rencontre hebdomadaire les jeudis après-midi (belote, tarot, travaux d'aiguilles, goûter...), des séances de gymnastique douce (adaptées aux personnes) tous les lundis, des séances de yoga tous les mardis, des marches les vendredis matins (suivant la météo), un concours de belote, une expo-vente annuelle présentant les travaux réalisés tout au long de l'année, le partage de la galette des rois au mois de janvier, une après-midi crêpes au mois de février, un repas mique au mois de mars, un repas paella au mois d'avril, un pique-nique au mois de juin, un casse-croûte pour fêter l'arrivée du beaujolais au mois de novembre.

Le club a participé en septembre à la journée départementale organisée par la fédération de la Corrèze cette année à Saint-Privat.

Le club a organisé trois voyages :

-un voyage d'un jour qui a mené les participants à Bort-Les-Orgues au mois de mai afin de visiter le musée de la tannerie.

-Un voyage de cinq jours en Bretagne principalement sur la côte de granit rose, autour de Saint-Brieuc : découverte de la mytiliculture, visite d'un parc de moules de bouchots avec dégustation, promenade en bateau autour de l'île de Bréhat et visite de l'île.

-un voyage de deux jours dans le Val de Loire qui a permis de visiter les châteaux de Blois et d'Amboise. Les règnes des rois Charles VIII, Louis XII, des reines Anne de Bretagne et Claude de France n'ont plus de secret pour les participants. Un repas pris dans un restaurant troglodyte et la visite du parc des mini châteaux ont conclu ce voyage.



Cette année se terminera par la fête de Noël le 13 décembre à la salle des fêtes.

Composition du bureau :

Président : Michel Chantalat

Vice-président : André Fronty

Secrétaire : Daniel Agnoux

Trésorière : Françoise Bugeat-Cramier.

Trésorière-Adjointe : Jacqueline Audebert

« Vieillir ensemble, ce n'est pas ajouter des années à la vie, c'est donner de la vie aux années »

Nom de la Présidente/contact :

Annabelle CHANTALAT DOULCET

Téléphone : 05 55 85 72 33

Mails : annabelle.chantalatdoulcet@gmail.com

L'association de promotion du patrimoine de la commune a, comme les années précédentes, tenu le point d'information touristique installé à l'entrée de la médiathèque. En 2024, compte-tenu de l'expérience des années passées et du temps pluvieux du début de saison, ce « point PoHtes » de Brive tourisme, n'a ouvert ses portes qu'à la mi-juillet. Il a fermé fin août. Durant cette période, il a accueilli un peu plus de 600 touristes. En parallèle, les Amis de Donzenac ont organisé une exposition de photos sur le thème « Donzenac insolite » avec des vues originales anciennes ou récentes. Près de 200 personnes, Corréziens et touristes, l'ont visitée.

La fête de Donzenac, les 10 et 11 août, a été l'un des temps forts des animations estivales. Les Amis de Donzenac y ont participé en collaboration avec deux autres associations (Apac, Donzenac oxygène) et avec le soutien de la Ville. Plus de deux cents personnes, la plupart en habits d'époque, ont célébré le 500ème anniversaire de l'appartenance de Donzenac à John Stuart d'Ecosse avec défilé dans la ville médiévale et banquet en soirée.

Enfin l'association a organisé durant l'année écoulée, mois après mois, un concours de photos, ouvert à tous les Donzenacois. Un jury s'est réuni à plusieurs reprises pour sélectionner parmi les dizaines de clichés reçus ceux qui illustrent le calendrier municipal 2025 distribué dans tous les foyers en même temps que ce Bulletin d'informations.



HAND BALL CLUB ALLASSAC DONZENAC

Nom du Président/contact : Stéphane LACROUX

Téléphone : 06 16 53 63 43

Site : www.handball-club-allassac-donzenac.com

FB : www.facebook.com/groups/HBCAD/

Cette saison, nous sommes ravis d'accueillir 152 licenciés dès l'âge de 3 ans.

Les entraînements sont tout d'abord axés sur la motricité et la découverte du handball, puis les 7-8 ans apprennent à maîtriser le « lancer » et la réception du ballon, ensuite, les plus grands apprennent à maîtriser l'espace et développer la cohésion d'équipe.

Nous sommes fiers d'avoir notre équipe -13 Filles en pré-régional, tout comme nos séniors filles et garçons qui évoluent aussi au plus haut niveau départemental.

Nous mettons un point d'honneur à accompagner nos jeunes qui souhaitent s'investir dans l'arbitrage et les entraînements.

Tous les mardis soir, notre équipe loisirs mixte se retrouve pour un moment de partage et de convivialité.

Chaque année, nous avons également le plaisir d'organiser différents événements ouverts à tous, des babys aux adultes comme le tournoi d'Halloween, le tournoi sur herbe en collaboration avec le club de Larche, ainsi que plusieurs soirées au profit de la ligue contre le cancer que nous ne manquerons pas de réitérer : « Octobre rose », « mars bleu ».

Si vous avez envie de nous rejoindre, n'hésitez pas à nous contacter.



Nos -13 filles

DONZENAC OXYGÈNE



Nom du Président/contact : Christophe CHAMINANT

Téléphone : 07 78 57 35 86

Mail : chaminantchristophe@gmail.com

Le 28 avril, s'est déroulée la 1ère édition de la « Rando des Gamadoux ».

Malgré une météo défavorable, 130 courageux randonneurs ont découvert le patrimoine historique et les chemins pentus de la commune.

Le 8 juin avait lieu la « Dark Night », course à pied nocturne partant et arrivant dans les Pans de Travassac. Cette année, ce sont 290 participants qui s'élancent sur les deux parcours. Mais cette course ne pourrait avoir lieu sans la centaine de bénévoles mobilisés pour l'occasion. Les organisateurs vous remercient tous et toutes pour votre aide, ainsi que les agents municipaux pour la mise en place de la traversée du bourg et l'entretien des chemins.

Un grand merci à tous et à toutes

Depuis de nombreuses années, les licenciés de Donzenac Oxygène participent aux trials régionaux et nationaux. Cette année, le club évolue avec la création d'un poste de manager sportif permettant ainsi de coordonner la partie running de l'association.

Si vous souhaitez des conseils, des renseignements concernant la course à pied, n'hésitez pas à contacter Samuel au 06 15 73 70 96.

Et pour finir, Donzenac Oxygène vous donne rendez-vous en 2025 :

- Le 15 février : soirée « Donzenac Oxygène »
- Le 27 avril : 2ème édition de la « Rando des Gamadoux »
- Le 07 juin : la 10ème édition de la « Dark Night »

Pour suivre la vie du club : facebook « Donzenac Oxygène »

APAC

Nom de la Présidente/contact : Ateliers de Pratiques Artistiques et Culturelles - Nathalie LACOMBE
Téléphone : 06.75.93.23.55.
Mail : apac.donzenac@gmail.com
Site internet : apacdouzenac.wordpress.com

Notre association APAC (Ateliers de Pratiques Artistiques et Culturelles) propose des moments artistiques et culturels sous forme de cours, de rencontres ou de stages.

Certains ateliers sont animés par des professionnels ou par des bénévoles d'autres réunissent des amateurs pour échanger trucs et astuces.

Les ateliers de calligraphie, carnet fil, mandarin, peinture à l'huile, terre, théâtre et enfants ados reçoivent un public nombreux, les inscriptions se font tout au long de l'année.

Nouveauté 2024 : Madame Isabelle Cessa propose un atelier fleurs pressées.

L'atelier terre accueille des enfants de l'ALSH tous les jeudis.

Les stages sont organisés à la demande : acrylique, mosaïque, aquarelle, poterie... Nous sommes toujours à la recherche de bénévoles ou professionnels pour faire découvrir de nouvelles disciplines.

Nous organisons aussi un vide coffre à jouets en novembre et un vide armoire au printemps ainsi que des soirées jeux de société tout au long de l'année.

Une exposition des travaux des ateliers s'est tenue au mois d'août à la Chapelle des Pénitents. Ce moment d'échange privilégié avec les Donzenacois et les visiteurs de passage à remporté un vif succès avec 2060 passages en 15 jours.



COMITÉ DE JUMELAGE

Présidente/contact : Michelle Dumas
Téléphone : 06 18 95 65 35
Mail : michelledumas19270@hotmail.fr ou comitejumelage.douzenac@gmail.com

Le comité de jumelage a reçu cette année une importante délégation de Wolframs-Eschenbach, accompagnée de leur formation musicale le Musikverein, pour les 25 ans d'amitié entre les deux communes. Une journée de célébrations avec la population de Donzenac a vu la signature du renouvellement du serment de jumelage et la plantation à l'école de l'arbre de la paix. La visite des pans de Travassac, une journée à Pompadour ont permis de vivre des moments d'échanges intenses. Le 19 octobre, la soirée choucroute a eu l'honneur de la présence de Johann Schlackl, son épouse et Irmgard Henkelman. L'année 2024 s'achèvera avec le marché de Noël le 14 décembre et la vente de spécialités franconiennes au stand du jumelage.

Jouez fêtes et bonne année 2025 !



SOCIÉTÉ DE CHASSE

Nom du Président/contact : Pierre COUDERT
Téléphone : 06 32 34 70 56
Mail : coudert.pierre19@free.fr

La société de chasse et l'ensemble des chasseurs vous souhaitent tous nos vœux de santé et de bonheur pour l'année 2025

TRAVASSAC AVENIR

LE COCHONNET GAMADOU

Nom des Présidents/contact :

Jérôme DURAND & Benjamin CHANCY-VISCOMTE

Téléphone : Jérôme 06.61.51.29.70 - Benjamin :
06.82.25.12.42

Mail : travassacavenir@gmail.com

L'association « Travassac Avenir » achève sa deuxième année d'existence, toujours dans la joie d'animer et d'embellir notre village.

Après une fin d'année 2023 où nous avons partagé le repas de Noël de l'association, l'année 2024 a été riche en événements de différentes ampleurs.

Au mois de mai, nous avons organisé le désormais incontournable et attendu vide grenier, avec cette année une montée en puissance car ce sont plus de 90 exposants qui ont répondu présents.

Au mois de juin, nous avons renoué avec le traditionnel Feu de la Saint Jean au Grand Solar avec la présence d'un groupe musical, d'un Food truck, la retraite aux flambeaux des enfants, l'embrasement du feu et un feu d'artifice pour clore en beauté cet événement.

L'année a également été ponctuée de plusieurs repas de village qui se sont déroulés dans la convivialité tantôt au terrain de pétanque, tantôt à la salle des fêtes Marie-Louise SOUBRENIE dont nous saluons au passage la rénovation effectuée par la commune.

Fin octobre, c'est le temps d'Halloween qui permet aux enfants d'aller rencontrer les habitants du village à la recherche de quelques friandises et qui se poursuit par un moment partagé par tous à la salle des fêtes.

Les séances hebdomadaires de Qi Gong sont reconduites tous les jeudis à la salle des fêtes.

À la suite de la présentation de notre projet pluriannuel « Embellissement du village », ce dernier a été validé par la commune.

Après le printemps de la réflexion, l'automne voit venir le lancement de la première partie du projet avec la plantation et le fleurissement des abords de la traversée principale du village (Rue des Ecoles/Avenue de Donzenac)

Nous souhaitons poursuivre en 2025 le projet d'aménagement de l'Avenue des Ardoisières avec en ligne de mire : végétalisation, remise en eau de l'ancien lavoir et divers aménagements.

Pour la pleine réussite du projet d'embellissement, accompagnée de la commune, l'association et les enfants du village assureront la plantation des végétaux.

Nous travaillons également sur la possibilité d'un événement automnal en 2025, centré autour du jardin.

Notre Association vit et perdure grâce à l'implication des bénévoles. Merci à eux et bienvenue à toutes les bonnes volontés...

Adhésion 2025 ouverte à tous :
10 € par majeur / Gratuit pour les mineurs



Nom du Président/contact : Arthur PELLON

Téléphone : 06 73 28 28 98

Mail : a.pellon487@laposte.net

Le club du Cochonnet Gamadou comptait 32 licenciées en cette saison 2024.

Quelques-uns de nos joueurs se sont illustrés dans les compétitions majeures du département, avec pas moins de 15 qualifications pour les phases finales.

La triplète de Fogeiro Jeremy, Lagrenee Brad et Pellon Arthur est devenue championne départementale triplète et a donc obtenu son ticket pour le Championnat de France à Douai (59).

Nos deux équipes en interclubs se maintiennent dans leurs séries respectives 1er et 3ème au niveau départemental.

Beau parcours en Coupe de France où le club s'incline au dernier tour départemental contre Ponty Ussel.

Si vous souhaitez nous rejoindre, n'hésitez pas à nous contacter.

LES AMIS D'ATHENA



Nom de la Présidente/contact :

Danielle EUDE-LANDES

Téléphone : 06 21 98 06 54

Mail : dejcc.19@yahoo.com

Notre association a exposé cette année à la chapelle des Pénitents du 04 au 10 juillet 2024 de 14h à 19h, 15 artistes étaient présents (peintres, artisans d'art, écrivains).

Nous avons reçu 576 visiteurs lors de la durée de l'exposition, tous ont apprécié ce lieu magnifique, chargé d'histoires et plein d'émotion.

Leur curiosité concernant l'histoire de Donzenac « A travers le temps » a été comblée par des mini-conférences que la présidente a animées pendant toute la durée de l'exposition.

Le thème de cette exposition était « Les Talents d'Athéna », la complicité existante entre les artisans, les peintres, nous a permis de présenter outre celle belle famille réunie autour de l'art une exposition qui se voulait variée.

Les visiteurs ont été séduits et ont pu échanger avec les artistes.

A refaire en 2025 !

ANIMATION DU VILLAGE ESPEYRUT

Nom du Président/contact : Arthur Sérézat

Téléphone : 07 83 60 63 18

Mail : associationdespeyrut@gmail.com

Notre fête annuelle s'est déroulée sous un temps idéal, offrant des conditions parfaites pour l'ensemble de nos activités. Environ 100 coureurs se sont élancés sur le trail de la Ronde du Four, avec deux parcours de 8 et 16 kilomètres. En parallèle, une chasse au trésor a réuni une trentaine d'enfants, partis sur les traces du boulanger du four d'Espeyrut. Leur quête a été récompensée par une belle brioche cuite dans le four traditionnel du village.

Le repas de midi a rassemblé 125 convives autour de notre incontournable cochon à la broche. Un chanteur a animé ce moment convivial, apportant une touche musicale fort appréciée.

L'après-midi a été marqué par des jeux pour les enfants, ainsi que des balades à poney qui ont amusés les plus jeunes. En clôture de cette belle journée, le traditionnel tir à la corde, la poussée de boule de foin, et la soirée DJ accompagnée de grillades ont ravi petits et grands.

Comme chaque année, nous serons également présents pour le Téléthon, avec notre traditionnelle vente de brioches afin de soutenir cette belle cause. Un grand merci à tous pour votre participation et votre soutien !



DON DE SANG ET BÉNÉVOLAT

Nom du Président/contact : Daniel PENYS
Téléphone : 06 30 61 74 47

Relais de proximité de L'EFS, les partenaires associatifs occupent une place essentielle dans la promotion du don de sang, de plasma et de plaquettes. Ils exercent aussi une influence de rapprochement et jouent pleinement leur rôle de vigile du bénévolat pour défendre le modèle éthique français. Un affaiblissement associatif aurait un impact sur la réalisation et l'efficacité de nombreuses collectes et sur la promotion du don. La question du renouvellement associatif est donc cruciale. L'engagement bénévole et la durabilité de celui-ci permet d'assurer la pérennité d'un système qui fait ses preuves depuis des dizaines d'années.

En ce qui concerne les collectes de la fin de l'année, il y a des difficultés sur les groupes rhésus négatif. En région comme en national nous avons un déséquilibre important entre les groupes rhésus positif et négatif. Le nombre de donneurs a diminué, ce qui explique la tension qui existe sur les réserves qui sont en baisse.

Nous comptons sur vous aux prochaines collectes 2025 :

17 Février, 22 Avril, 08 Juillet, 12 Septembre, 14 Novembre.

Rappel : Durée 45mn de votre arrivée à votre départ dont 10mn pour le don.

L'Association et le Bureau vous souhaitent de bonnes fêtes de fin d'année.



DONZENAC PASSION MÉCANIQUE ET COLLECTION

Nom du Président/contact : Alexandre RELIER
Téléphone : 06 42 39 69 41
Mail : alexandrereulier1@gmail.com

Chaque premier weekend de juillet, la fête des mécaniques anciennes attire de nombreux passionnés dans le parc des sports.

Les visiteurs ont pu découvrir une imposante exposition de matériels restaurés à l'identique avec de nombreux tracteurs anciens de marques variées et plusieurs outils agricoles de collection.

Le gymnase a abrité une large collection de voitures de collection toutes rutilantes.

Les visiteurs ont pu aussi découvrir des mobylettes des années 1970/1990 et une grande collection de cartes postales représentant Donzenac dans les années passées.

Au cours de ces deux journées, des animations diverses ont été présentées au public tels que la fabrication de sabots, une exposition de matériel de pompier, un baptême en voiture ancienne ainsi que de l'affûtage de lames de scie et du matériel miniature à vapeur.

Une maréchale ferrante a animé une démonstration de ferrage de chevaux amenés pour la circonstance.

Plus de 300 repas ont été servis grâce à la participation active de nombreux bénévoles toujours disponibles.

Les adhérents et organisateurs remercient chaleureusement tous les acteurs de cette belle fête annuelle.

Nous remercions également la municipalité pour son concours et l'aide apportée ainsi que la participation et le dévouement des agents municipaux.



JUDO CLUB DONZENAC



Nom du Président/contact : René SICARD
Téléphone : 06 27 30 77 23
Mail : sicard.rene@neuf.fr
Site internet : judo19donzenac.sportsregions.fr

De 7 à 77 ans **et** (même avant)

En ce début de saison sportive, il est bon de rappeler que l'activité sportive est bonne pour le corps comme l'esprit. Alors pourquoi ne pas concilier les 2 en famille. Le dojo de Donzenac propose justement sous les conseils avisés de Jean Claude Soulard, ces sports pour toute la famille.

Nos jeunes peuvent ainsi découvrir le Judo, dont on ne présente plus les avantages au travers de nos succès lors des jeux olympiques. Rigueur, mais aussi confiance en soi-même et camaraderie sont les maîtres mots de ce sport.

Le Taïso lui est forme de gymnastique qui amène (ou ramène) souplesse, du cardiaque et qui se pratique en amis. L'ambiance y est conviviale et surtout sans esprit de compétition. C'est idéal pour continuer ou reprendre le sport.

N'hésitez donc pas à aller sur le site du club pour voir et à franchir les portes du dojo afin de nous rejoindre.

Tous les détails, (activités, jours, horaires et catégories d'âges) sont à retrouver à l'adresse du site :

judo19donzenac.sportsregions.fr

Le Judo Club de Donzenac est aussi visible sur le site FranceJudo à l'adresse :

ffjudo.com/club-jc-donzenacois

TENNIS CLUB



Nom du Président/contact : Florent CAPERAA
Téléphone : 06 70 55 38 94
Mail : florent.caperaa@yahoo.fr

De plus en plus de passionnés de la petite balle jaune à Donzenac !

Pour la saison 2022-2023, le club a accueilli 92 licenciés, dont la moitié de jeunes de moins de 18 ans, qui pratiquent le tennis en compétition ou en loisir: une très belle progression! La nouvelle saison 2023-2024 démarre elle aussi très bien, et le TC Donzenac accueille notamment de plus en plus de très jeunes(3- 4 ans) dans sa section baby tennis!

Notre éducateur professionnel anime 16 cours chaque semaine, d'une durée d'1 heure à 1 heure 30, du lundi au samedi : des cours pour les jeunes et très jeunes donc mais aussi des cours pour les adultes, en initiation ou en perfectionnement. Il poursuit également sa participation aux opérations d'initiation au tennis avec l'Ecole de Donzenac.

Côté compétition et résultats sportifs, nous continuons d'engager plusieurs équipes Féminines et Masculines dans les championnats départementaux et régionaux, en 3ème et 4ème série. Nos licenciés et les équipes adverses apprécient nos installations sportives : un court couvert dédié au tennis et un court extérieur récemment rénové. Ces éléments nous permettent pour développer notre Club, d'accueillir des tournois internes ou externes (tournois jeunes fin juin début juillet et tournois adultes pendant les vacances de la Toussaint), pour étoffer le nombre de nos jeunes compétiteurs et maintenir l'esprit d'un club familial où sport loisir et compétition se côtoie dans la convivialité.

Jeunes et moins jeunes, rejoignez le Club de Tennis de Donzenac, toute l'équipe du Bureau, toutes et tous les licenciés aurons plaisir de vous y accueillir !



Nom de la Présidente/contact :

Association de diffusion d'Artistes Graphiques et
Ecrivains - Michèle Reliat

Téléphone : 06 72 98 26 52

Mail : michele.reliat@orange.fr

Les animations 2024

Samedi 3 Février : Théâtre « Cuisines et Dépendances » d'Agnès Jaoui et Jean-Pierre Bacri

L'humour et la finesse d'un duo d'auteur(e)s incontournables, cinq personnages hauts en couleurs et de bons comédiens : une pièce culte et un spectacle de qualité qui a ravi les spectateurs.

Du 15 au 30 juin : Exposition Chapelle des Pénitents : « Fragments du Caravage »

Sous la forme de fragments de tableaux du Caravage, grand peintre italien de la fin du 16^e siècle, dévoilant tour à tour la colère, la cruauté, le dégoût, le tourment, le châtement et la peine, **Pascal Dejammet** a présenté une vingtaine de toiles permettant de (re) découvrir l'oeuvre puissante et novatrice de ce peintre révolutionnaire.

Une plongée dans un univers brutal et passionné, magnifié par l'authenticité de la Chapelle des Pénitents, véritable lieu propice à la contemplation.

Judi 18 juillet : Veillée estivale, place des Pénitents



Les associations **ADAGE** de Donzenac et **Varédièse** de **Varetz**, se sont réunies à nouveau pour inviter les habitants à une veillée originale :

Les membres d'ADAGE ont raconté des histoires, récité de jolis poèmes, ou amusé le public avec des textes

choisis, en alternance avec les musiciens de **Varédièse** qui ont animé en musique cette fin de journée, avec des airs connus et dynamiques, en harmonie avec les sujets.

Une belle soirée tout en légèreté pour un crépuscule d'été...

Dimanche 13 octobre : Duo Line et Christine, chansons de variété



Un divertissement mêlant émotion, rire et bonne humeur avec le pétulant Duo Line et Christine. Les deux artistes dont les magnifiques voix se complètent à souhait ont offert à un public nostalgique un répertoire « collector ». Des années 60 yéyé ou hippies à nos jours, en passant par Céline Dion, Tina Arena, Liane Foly, Véronique Sanson et bien d'autres encore, les spectateurs enchantés ont repris en chœur les airs incontournables de leur jeunesse, comme de celle d'aujourd'hui.

Un grand bravo à ces deux artistes qui ont su magistralement interpréter des chanteuses célèbres et faire revivre pendant deux heures avec une incroyable énergie le meilleur de la variété française et internationale.

Prochaine animation 2025

Dimanche 9 février 2025 17h salle des fêtes : Conférence « Que sait-on de l'évolution du vivant sur Terre? »

Un exposé remarquable pour mettre la science à portée de tous, présenté par un ingénieur informatique spécialisé dans l'évolution de l'univers.

Contact et réservation :

06 72 98 26 52 ou 06 18 95 65 35

COMITÉ DES FÊTES



Nom du Président/contact : Christophe TURPIN
Téléphone : 06.35.27.18.44
Mail : cdfdonzenac19@gmail.com

Le comité des fêtes de Donzenac s'est renouvelé en mai 2024 à l'initiative de Christophe TURPIN. Nouveau bureau, nouveaux membres actifs, mêmes objectifs : participer à l'animation de la vie sociale au bénéfice de la population de la commune et organiser des manifestations en collaboration avec les autres associations de la ville. Cette aventure a débuté pour nous en juin à la fête de l'école puis en septembre avec notre premier vide-greniers. Celui-ci semble avoir conquis le cœur des exposants et des visiteurs et nous pensons déjà à notre vide-greniers de printemps. Au détour d'un stand, en passant à la billetterie, à la buvette ou au point restauration, peut être avez-vous rencontré l'un de nous et découvert notre joie (musicale) à partager ensemble ce dimanche ensoleillé. Notre volonté première est de partager des moments conviviaux au sein de notre belle ville de Donzenac et pour cela plusieurs idées échauffent déjà nos esprits ! Retrouvez notre dynamique équipe lors de nos prochains événements : Halloween, marché de Noël, concours de belote, marché de producteurs de pays, etc.



PROTECTION DES SAULIÈRES

Nom du Président/contact : Jean-Jacques RAOUX
Téléphone : 05 55 85 79 45
Mail : contact@saulieres.net
Site internet : <http://saulieres.net>

Malgré l'absence de sécheresse exceptionnelle cette année, l'Association des Saulières, soucieuse de la protection du site a poursuivi ses efforts de prévention des incendies dans le massif.

Un premier contact avec le lieutenant Robert chef de centre de Donzenac nous a conduit à une rencontre avec le SDIS où nous avons appris que le département dispose de moyens importants pour lutter contre les feux de forêt : plus de 150 pompiers professionnels, un millier de volontaires et une flotte de 70 véhicules spécialisés. Ayant été informés également qu'un Plan Départemental de Protection des Forêts Contre les Incendies (PDPFCI) est en cours d'élaboration, nous avons sollicité la Préfecture pour participer à la réalisation de ce plan. Notre demande a été entendue : nous avons été reçus fin octobre la DDT (Direction départementale des territoires de la Corrèze) qui nous a suggéré plusieurs démarches auprès du CNPF, du SCOT. Nous serons de plus consultés lors de l'élaboration du PDPFCI.

Nous sommes déterminés à explorer toutes ces pistes pour garantir une meilleure protection du massif des Saulières.»



Protection de la nature, restons vigilant

YOSEIKAN BUDO

DAN'S NAC



Nom des Présidents/contact :

Laurent BAROUGIER / Jean Yves CHERMAIN

Téléphone : 06 75 64 14 71 / 06 99 00 67 51

Mail : laurent@autodonzenac.fr

Le Yoseikan Budo est issu des arts martiaux Japonais tels que le karaté, le judo, l'aïkido, le kobudo, et de différents styles de boxes (française, anglaise et thaï).

Le Yoseikan Budo véhicule des valeurs morales comme, le respect mutuel, la tolérance, l'esprit de solidarité et la modestie. Cette discipline est, dans sa pratique, particulièrement ludique, efficace et regroupe de nombreux ateliers.

Le Yoseikan Budo s'adapte à tous les âges !

Les entraînements ont lieu au Dojo municipal de Donzenac

Adultes : lundi de 19h30 à 21h

Enfants (7 à 10ans) :

Vendredi de 19h à 20h

Adultes de 20h à 21h

Rejoignez notre club

Pour tous renseignements complémentaires :

Laurent Barougier : 06 75 64 14 71

Jean Yves Cherman : 06 99 00 67 51



Nom de la Présidente/contact : Sylvie Vernet

Téléphone : 06 07 65 90 73

Mail : dansnac@gmail.com

FB : Association Dan's Nac

Instagram : @association.dansnac

Découvrez les activités de l'association DANS'NAC à Donzenac !

Depuis 2015, l'association DANS'NAC anime la vie culturelle de Donzenac avec ses cours de danse variés et accessibles à tous. Que vous soyez débutant ou danseur confirmé, vous trouverez votre bonheur parmi les nombreuses activités proposées.

Cours de danse country :

- **Lundi soir :**
 - o Intermédiaires : 19h30
 - o Débutants : 20h30

Cours de danses duo :

- **Vendredi soir :**
 - o Débutants : 20h00
 - o Intermédiaires : 21h00

Nouveauté de cette année : cours de Line Dance

- **Jeudi soir :**
 - o Tous niveaux, ouverts aux adolescents et aux adultes : 20h00

Pour tout renseignement complémentaire, n'hésitez pas à consulter notre page Facebook : **Association Dansnac** ou à nous contacter par email à **dansnac@gmail.com**.

Venez danser dans une ambiance conviviale et chaleureuse !



SAPEURS POMPIERS



Coordonnées Amicale Hugo GIOVANNI :
amicalespdzn@gmail.com - 06 50 15 40 69

Coordonnées section JSP David BORDAS :
d_bordas@hotmail.fr - 06 59 61 92 89

L'Amicale des Sapeurs-Pompiers de Donzenac est composée de citoyens engagés, représentée par son Président Hugo GIOVANNI, qui, tout au long de l'année, tisse des liens forts avec la communauté à travers diverses actions et événements comme l'organisation du Bal du 14 Juillet, le Téléthon et notre traditionnelle tournée de calendriers.

L'Amicale permet de souder l'équipe des femmes et hommes composée de 45 volontaires, dirigés par le chef de Centre le lieutenant Jérôme ROBERT et son adjoint le lieutenant Cédric DUTOIT, et de maintenir une activité opérationnelle réactive et efficiente au service de la population constituant plus de 450 interventions.

L'amicale est aussi composée de la section des Jeunes Sapeurs-Pompiers, dirigée par David BORDAS et son encadrement de 10 animateurs, qui a pour objectif de former les jeunes aux valeurs de solidarité et de civisme.

Ces jeunes, âgés de 13 à 18 ans, s'exercent régulièrement pour devenir les sapeurs-pompiers de demain, tout en participant activement à la vie locale au sein des différentes manifestations du village.

Le recrutement pour intégrer la section sera ouvert pour la saison 2025-2026, des informations seront diffusées pour les modalités en début d'année 2025.

Nous comptons sur vous pour soutenir ces initiatives et renforcer les liens qui unissent nos sapeurs-pompiers volontaires et nos jeunes sapeurs-pompiers à la population locale notre beau village.

GROUPE VOC'ALL

Nom de la Présidente/contact :

Roselyne PATRIER-REBEYROL

Téléphone : 06 63 85 19 51

Mail : groupevocall@gmail.com

Site internet : <https://groupevocall.wixsite.com/donzenac>

La saison 2023/2024 a été riche en événements pour le Groupe Voc'all de Donzenac.

En décembre 2023, les choristes, sous la baguette de Aël Jacques, ont donné leur traditionnel concert de Noël à l'église de Donzenac accompagnés au piano par Catherine Brunet. Pour cet événement, le Groupe Voc'all avait invité la chorale Altisong d'Altiliac dirigée par Sandrine Antunes.

Le 14 janvier 2024, le Groupe Voc'all était invité par la Chorale de Saint Viance dirigée par Chantal Ayrolles à participer à un concert réunissant trois chorales à la salle des fêtes rénovée de Saint Viance qui pour cette occasion avait rassemblé un public venu nombreux.

Le 6 avril 2024, les choristes de Groupe Voic'all, invités par la chorale Intermezzo de Limoges, se rendaient à l'église de Couzeix pour donner un concert très apprécié du public.

Puis, le 6 mai 2024 les choristes de Groupe Voc'all partaient à la découverte de la petite ville de Chamiers près de Périgueux où ils étaient accueillis par la chorale Ok Chorale, pour chanter à l'église.

Et pour clore la saison, le Groupe Voc'all a donné son concert de fin d'année à l'église de Donzenac le 8 juin 2024 en compagnie de la chorale Vocalease de Gardonne, petite commune située près de Bergerac dirigée par Dominique Chong Wing. Ce concert s'est clôturé par le pot de l'amitié autour d'un buffet préparé par les choristes, réunissant choristes et public, moment très sympathique qui permet un échange entre choristes et public.

Le Groupe Voc'all continue à s'étoffer d'année en année, alors si vous avez envie de chanter, n'hésitez pas à nous rejoindre même si vous ne connaissez pas la musique, même si vous n'avez jamais chanté, la seule condition est d'avoir envie de chanter dans une ambiance conviviale.

et notez nos prochains concerts :

- Samedi 14 décembre 2024 à 20 heures 30 à la salle des fêtes de Donzenac avec la chorale de Sarran
- Samedi 29 mars 2025 à Gardonne avec la chorale Vocalease
- Samedi 12 avril 2025 à la salle polyvalent d'Altiliac avec la chorale Altisong
- Samedi 14 juin 2025 à la salle des fêtes de Donzenac

La chorale Groupe Voc'all vous souhaite de très joyeuses fêtes de Noël



LE PAYS D'ART ET D'HISTOIRE À DONZENAC

Nom des Présidents/contact :

Jean Louis LASCAUX / Josette FARGETAS

Téléphone : 05 55 84 95 66

Mail : pah@vezereardoise.fr

Site internet : www.vezereardoise.fr

Les visites et animations sur Donzenac

Public scolaire

Le 10 juin, 36 élèves de Cm1 et de Cm2 ont participé à une journée pédagogique au Barrage du Saillant. Ils ont participé à des animations sur l'histoire et le fonctionnement de l'usine et du barrage, une randonnée nature et une visite autour du patrimoine du Saillant.

Le 8 juillet, un jeu de piste a été proposé à 18 élèves de l'école primaire dans le cadre du dispositif « École ouverte ».

Grand public

Le 27 juin, une visite guidée du bourg a été organisée pour un groupe de 80 personnes. Au programme : l'église et son clocher, les maisons médiévales marchandes, la chapelle des Pénitents ou encore le couvent des Cordeliers.

Du 5 au 14 août, l'Escape Game « Les aventuriers de la crose perdue » s'est installé dans la maison du XIIIe siècle. Il a attiré plus de 450 joueurs. De nouvelles sessions ont eu lieu pendant les vacances d'automne, du 21 au 25 octobre. D'autres sont prévues pour les vacances de printemps et d'été 2025.

Le 20 septembre, pour les Journées européennes du patrimoine, une conférence sur l'autoroute A20 a été organisée dans la salle Travassac, abordant la construction, les contraintes d'aménagement et le fonctionnement de l'infrastructure. Conférence menée par Mme Brigitte Marsac de la Direction Interdépartementale des Routes Centre-Ouest de Brive devant une trentaine de personnes.

Télévision

Le 14 juin, un reportage sur Donzenac a été réalisé par Corrèze télévision. Le patrimoine y est présenté par M. Wilfried Leymarie, chef de projet, et Mme Annabelle Chantalat-Doulcet, déléguée du Pays d'art et d'histoire.

Les visites et animations sur les autres communes du Pays d'art et d'histoire

La fête des lumières participative « Les allumés de Chanteix » a réuni plus de 2 800 visiteurs les 26 et 27 janvier. Le Pays d'art et d'histoire remercie l'ensemble des personnes qui se sont mobilisées durant plusieurs mois : les cinq artistes corréziens (Christophe Caron, Cécile Pouget, Sêma Lao, Serge Mazaud et Léonard Salle), la compagnie Hervé Koubi, la Banda L'avenir de

Donzenac, les écoles de Chanteix, de Saint-Germain-les-Vergnes, de Saint-Pardoux-l'Ortigier et de Lagraulière, le collège de Seilhac, le lycée de Voutezac, les associations chanteixaises ainsi que plus d'une centaine de bénévoles. Le livret de découverte du patrimoine « Parcours Chanteix », édité à cette occasion, est disponible gratuitement à la mairie, sur le site internet et au siège du Pays d'art et d'histoire. La prochaine édition aura lieu à Vigeois les 31 janvier et 1er février 2025.

Entre janvier et juillet, 2 000 élèves ont bénéficié d'ateliers du patrimoine. Leur objectif est de sensibiliser à l'architecture, à l'art et au patrimoine local grâce à des activités variées (l'urbanisme, le paysage, les matériaux de construction...).

Les animations grand public ont réuni plus de 2 200 visiteurs notamment durant les vacances et les Journées européennes du patrimoine. Au programme : visites guidées, spectacles, visites théâtralisées, escape games, cluedos géants, conférences...



Rejoignez nous sur facebook : **PahVezereArdoise**

Organigramme du service administratif





COLLECTE DES DÉCHETS SIRTOM

Des modifications de collecte en 2025

A compter du 13 janvier 2025, les bacs marrons (ordures ménagères) seront collectés tous les 15 jours les vendredis matin des semaines paires.

Les bacs jaunes (tri sélectif) continueront à être collectés 1 fois tous les 15 jours, les vendredis matin des semaines impaires.

En cas de besoin, vous disposerez toujours des points d'apport volontaire accessibles 24h/24 et 7j/7 à proximité de chez vous :

- rue du tour de Ville (ordures ménagères, tri, verre, papier, restes de repas)
- Avenue Charles de Gaulle (ordures ménagères, tri, verre)
- Route de Brive (ordures ménagères, tri, papier)
- Avenue du salavert (restes de repas)
- Travassac (ordures ménagères, tri, verre, papier)
- La Rochette (ordures ménagères, tri, verre, papier)

Pensez à venir en mairie pour commander un badge gratuit, afin de pouvoir déposer vos ordures ménagères et vos restes de repas dans les colonnes et les tubes.

Des modifications de tarifs pour la part incitative

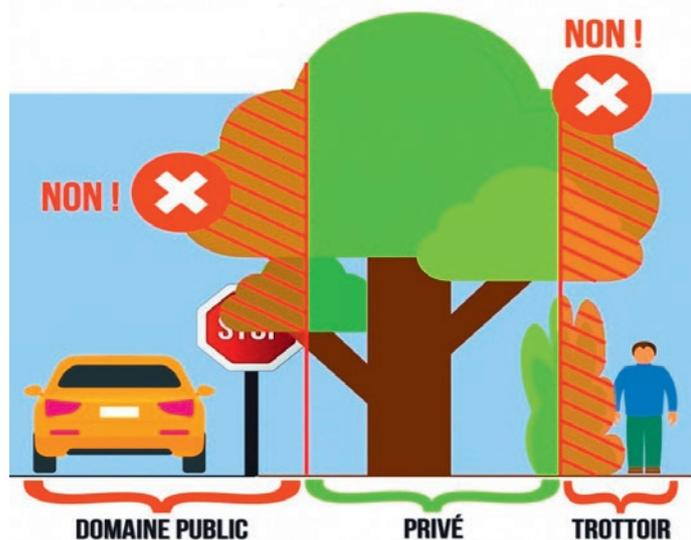
Les volumes collectés d'ordures ménagères apportés directement aux bornes seront facturés en 2025, 20% moins chers que les volumes collectés en porte à porte.



USAGE DU FEU EN CORRÈZE

Activités	Période verte Du 1er juin au 30 juin Du 1 ^{er} octobre au 14 février	Période orange Du 15 février au 31 mai Du 1 ^{er} juillet au 30 septembre	Période rouge, instaurée par arrêté préfectoral
lâcher de lanternes volantes	☹️	☹️	☹️
Brûlage de résidus végétaux (hors enclos d'habitation)	😊 Si la parcelle est dépourvue d'une habitation ou d'une annexe de plus de 50 m², constitue un parc ou un jardin d'agrément	☹️ Dérogation possible pour les professionnels auprès de la DDT	☹️
Travaux générateur de risques de feu	😊 Si présence de dispositif de sécurité	😊 Si présence de dispositif de sécurité	☹️ Mais, pour les professionnels après déclaration des travaux auprès de la mairie et du SDIS
Usage du feu au titre de la protection des cultures contre le gel	😊	😊	☹️
Brûlage de végétaux sur pied, écobuage	☹️ Sauf à des fins de mesures de prévention des incendies de forêts	☹️ Sauf à des fins de mesures de prévention	☹️ Sauf à des fins de mesures de prévention des incendies de forêts
Brûlage de végétaux ou bois de construction au titre de la prophylaxie	😊 Seulement les professionnels	😊 Seulement pour les professionnels	☹️ Dérogation possible pour les professionnels auprès de la DDT
Feux d'artifice	☹️ Dérogation possible de la mairie ou de la préfecture selon les cas	☹️ Dérogation possible de la mairie ou de la préfecture selon les cas	☹️
Feux festifs (feux de Saint-Jean, feux de joie, feux de camps) et Feux de loisirs (barbecue, méchouis...)	😊 Distance minimum à respecter : 30 m des zones boisées	☹️ Dérogation possible de la mairie après avis du sdis, en zone découverte et à 30 m minimum d'une zone boisée 😊 Mais, à l'intérieur des enclos d'habitations	☹️ Mais, à l'intérieur des enclos d'habitations régulièrement entretenus

OBLIGATION D'ÉLAGAGE PROPRIÉTÉ PRIVÉE / DOMAINE PUBLIC



LA LUTTE CONTRE LES CHIENS ET CHATS ERRANTS

RAPPEL

Tout chien qui, en dehors d'une action de chasse ou de la garde d'un troupeau, n'est plus sous la surveillance de son maître, tout chat non identifié trouvé sans surveillance à plus de 200 mètres des habitations ou à plus de 1000 mètres du domicile de son maître et sans surveillance, est considéré comme un animal errant.

Un animal trouvé en état de divagation ou accidenté est **placé sous la responsabilité du maire de la commune où il a été trouvé**. Toute commune doit disposer d'une fourrière ou avoir une convention avec la fourrière d'une autre commune, et y conduire les animaux trouvés.

La fourrière doit garder les animaux pendant 8 jours au moins et rechercher le propriétaire. A l'issue de ce délai, elle peut les confier à un refuge ou faire procéder à leur euthanasie.

Tout chien ou chat ayant mordu ou griffé peut représenter un risque de rage, maladie mortelle pour l'homme. C'est pourquoi, dans ce cas, la réglementation impose la mise sous surveillance de l'animal par un vétérinaire pendant 15 jours en vue de la recherche des symptômes de la rage. Les frais sont à la charge du propriétaire de l'animal.

TARIFS 2025

PRESTATIONS TECHNIQUES

Tracteur + Giro 101,00 € / H	Tractopelle 141,00 € / H	Camion 3,5T 101,00 € / Tour	Camion 12T 101,00 € / Tour
Personnel Services Techniques 62,00 € / H			

DIVERS

Praticables (pour 2 jours) 32,30 € par praticable	Tonne à eau 18,00 € / J	Tonne à eau 105,00 € / Semaine	Tonne à eau 360,60 € / Mois
Chapiteau 8x8 606,00 € / 2 J	Chapiteau 8x16 721,00 € / 2 J	Chapiteau 12x5 528,00 € / 2 J	Balayeuse route 101,00 € / J
Broyeur 125,00 € par 1/2 J	Broyeur 251,00 € / J	Disque de stationnement 2,00 € / Unité	Lot 1 table + 2 bancs 7,00 € / J
Chaises 1,00 € / WE	Photocopies Administratives 0,18 € la copie A4 n&b	Photocopies A4 n&b 0,61 €	Photocopies A3 n&b 1,50 €
Photocopies A4 couleur 1,00 €		Photocopies A3 couleur 2,00 €	
Garage 63,00 € / Mois	Bibliothèque 11,00 € / An / Famille	Forfait transport de matériel (moins de 60 km A/R) 101,00 € le tour	

CAMPING

	Juillet - Août	Autres
Emplacement	6,00 €	6,00 €
Adulte	6,60 €	5,50 €
Enfants < 3 ans	Gratuit	Gratuit
Enfants > 3 ans < 18 ans	4,55 €	Gratuit
Electricité	4,80 €	4,80 €
Animal	2,30 €	2,30 €
Garage mort	4,70 €	4,70 €
Cycliste ou marcheur	8,00 €	7,20 €
Camping-car	20,20 €	19,20 €
Jeton buanderie Lavage	5,00 €	5,00 €
Jeton buanderie Séchage	2,00 €	2,00 €
Forfait vidange = eau	7,00 €	7,00 €

CHALETS

Tarifs disponibles sur le site du camping (campinglariviere.jimdo.free.com)
et auprès de la centrale de réservation - 05 19 31 00 33 ou reservation@brive-tourisme.com

Chalets	2/4 personnes	4/6 personnes	6/8 personnes
Nombre de nuits minimum souhaité pour les courts séjours : 2			
Semaine en samedi/samedi du 29/06 au 31/08			
Caution : 300,00 € les 2/4 - 400 € les 4/6 - 500 € les 6/8			

RESTAURANT SCOLAIRE

Quotient Familial	1 enfant inscrit	2 enfants inscrits	3 enfants inscrits	Enseignants
0 à 1000 €	1,00 €	1,00 €	1,00 €	Tarif unique 6,80 €
1001 à 1250 €	3,90 €	3,75 €	3,70 €	Repas commandé non pris 3,50 €
>= 1251 €	4,30 €	4,15 €	4,05 €	

Les tarifs de l'ALSH sont disponibles dans la plaquette de l'école sur le site de la mairie

DROITS DE PLACE

Journée / m ² : 10,10 €	Trimestre / m ² : 37,40 €	Spectacle : 97,00 €	Brocante (ml) : 4,10 €	Terrasses (m ²) : 10,10 €
	Marchés de saison (emplacement) : 6,10 €	Cirque plein air : 31,30 €	Stationnement place WE et Principaud : 146,50 €/an	

LOCATIONS DE SALLES

Foyer Communal "A. Morand"	Petite salle 136,40 €	Grande salle utilisateur local 204,00 €	Grande salle utilisateur extérieur 1527,10 €
-----------------------------------	--------------------------	---	--

Salle de Travassac	Utilisateur local	Été : 120,20 €	Hiver : 177,80 €
	Utilisateur extérieur	Été : 418,10 €	Hiver : 418,10 €

Salle Simone Chevalier	Utilisateur local : 209,10 €	Utilisateur extérieur : 1171,60 €
-------------------------------	------------------------------	-----------------------------------

Maison du XIII^{ème}	135,30 €
-------------------------------------	----------

Gymnase et Dojo	585,80 €
------------------------	----------

Usage d'une salle communale à des fins professionnelles : 585,80 € / J - à des fins commerciales : 313,10 € / J

Usage d'une salle pour cours/séance : 25,30 € / H

Usage d'une salle pour les permanences : 10,10 € / H ; 31,30 € / demi-journée ; 52,50 € / journée

Caution pour la location de toutes les salles : 932 €

Toutes les salles sont gratuites pour les activités et manifestations des associations locales.

Halle Charles Morand	Locations aux professionnels de la commune : 26,00 € (hors électricité) / J
-----------------------------	---

TENNIS EXTERIEURS

Ticket individuel 1 heure 13,00 €	Ticket collectif 1 heure 22,00 €	Carte adultes 3 mois 50,00 €	Carte enfants 3 mois 34,00 €	Carte semaine 25,00 €
Tennis couvert, mise à disposition 1/2 journée : 65,00 €				

FUNERAIRE

Concession cimetière : 15 ans / 290,00 € / m² - 30 ans / 570,00 € / m²

Concession cave urne : 15 ans / 345,00 € / m² - 30 ans / 690,00 € / m²

Colombarium : 15 ans / 750,00 € - 30 ans / 1150,00 €

Caveau provisoire : 3 premiers mois / 65,00 € - Mois supplémentaire / 30,00 €

Pour les tarifs de la maison funéraire, s'adresser aux Pompes Funèbres Malemortoises au 05 87 49 02 01

Mairie

05 55 85 72 33

Mail : mairie@donzenac19.fr

Site internet :

www.donzenac.correze.net

Application IntraMuros sur App Store et Google Play

Horaires d'ouverture :

Du lundi au vendredi

de 9h à 12h et de 13h30 à 17h30

Numéro à appeler en cas d'urgence :

06 89 86 59 42

Services Administratifs :

Direction Générale des Services :

Véronique FOURTET

Budget - Comptabilité - Paie :

Christelle TERROU

Affaires générales :

Marie-Pierre BRETONNET

Urbanisme :

Nadine BRUNERIE

Accueil- État civil- Communication :

Annie CANAUD – Bruno LAPORTE

Services Techniques :

Fabien MORISSET – Paul PIERRET – Christophe MONS –
Alexandre TERRACORRE

Services Périscolaires :

Directeur ALSH :

Jean-François DELORT

Directrice adjointe ALSH :

Elodie MORISSET

Référente : Dominique LACHAUX

Agents : Florence BAC – Agnès BREUIL – Véronique
BUGEAT – Jessie CAMUS – Philippe CHOUZENOUX –
Stéphanie LALEU – Marie LAVAUX – Henri MASSON –
Déborah PEUGNET – Lydia RAFFAULT – Aurélie
VAREILLE – Sylvie VEZINE JULIAN

ASVP : Marc FANTOU

Agents de remplacement : Pierre CHOUZENOUX-
José DA COSTA FERNANDES – Frédéric URBAN

Directeur de la publication : Y. LAPORTE.

Maquette et mise en pages : La Mairie de Donzenac et
l'imprimerie Maugein

Photos : L. BÉSANGER, F. BURGEVIN, P. BURGOS, M.
DUMAS, Y. LAPORTE, M. MONTEIL, Nadine NORMANDON,
ADMF, MME BOUTOT, ECOLE, ALSH, EHPAD.

Associations : Les informations sont communiquées par
leurs responsables. Elles n'engagent que leurs auteurs.

Impression : Maugein Imprimeurs - R.C.S. B 825680119

INFOS PRATIQUES

Numéros utiles

Ecole primaire : 05 55 85 71 18

Ecole maternelle : 05 55 85 79 10

Restaurant scolaire : 05 55 85 79 12

ALSH : 05 55 22 85 06

RAM (Relais Assistantes Maternelles) : 05 55 23 88 02

Multi-accueil : 05 55 22 85 31

EHPAD : 05 55 22 06 00

Maison médicale

Place Wolframs Eschenbach

05 55 85 77 33

Médiathèque

1 Place de Riche

05 55 84 31 79

<http://www.biblio-donzenac.fr>

Tous les mercredis de 10h à 12h, tous les samedis de
10h à 12h, tous les 1ers lundis du mois de 17h à 19h
et tous les 3èmes mercredis du mois de 16h à 18h

La Poste

1 Place de Riche

05 55 85 72 46

Mardi, mercredi, jeudi, vendredi et samedi

De 9h15 à 12h

Levées du courrier à 12h

La Déchèterie du Gaucher

06 15 34 06 73

Lundi de 14h à 18h

Mardi à Samedi de 9h à 12h et de 14h à 18h

La Collecte des déchets

A compter du 13 janvier 2025, les bacs marrons
(ordures ménagères) seront collectés tous les 15
jours à Donzenac.

La collecte des ordures ménagères aura lieu tous les
15 jours, les vendredis matin des **semaines paires**.

Les bacs jaunes (tri sélectif) seront collectés tous
les 15 jours, les vendredis matin des **semaines
impaires**.

Les permanences

- Mission Locale : 05 55 17 73 00
- Assistante sociale : 05 19 07 81 31
(permanence à la mairie de Donzenac tous les jeudis sur rendez-vous)
- Conciliatrice de Justice : 06 07 54 99 92
(à la mairie de Donzenac sur rendez-vous)
- Maison de l'Habitat : 05 55 74 08 08

Conseillers départementaux :

Mme Patricia BUISSON 06 74 09 78 95
M. Didier MARSALÉIX 06 80 35 25 99

Député de la Corrèze :

M. François HOLLANDE 05 55 27 40 04
Suppléant : M. Philippe BRUGERE

Autorisations de Voirie

Occupation temporaire du domaine public pour l'installation d'échafaudages, le dépôt de matériaux, le stationnement de camions de déménagement, de camions de travaux, etc : l'autorisation doit être demandée en mairie, au minimum une semaine à l'avance.

Propriétés privées

Nuisances sonores (bricolage, jardinage)
Un arrêté préfectoral restreint l'utilisation des appareils à moteur pour les travaux de bricolage et de jardinage, aux horaires suivants :
Les jours ouvrables :
de 8h30 à 12h et de 14h30 à 19h30
Le samedi : de 9h à 12h et de 15h à 19h
Le dimanche et les jours fériés : de 10h à 12h

Maisons France Services :

Santé, famille, retraite, conseils juridiques, logement, impôts, recherche d'emploi, démarches en ligne (cartes d'identité, cartes grises...)
Les agents de France Services vous accueillent et vous accompagnent pour toutes vos démarches administratives du quotidien au sein d'un guichet unique.

Perpezac Le Noir :

05 55 73 45 00 – perpezac-le-noir@france-services.gouv.fr

Sainte Féréole :

05 55 24 36 83 – sainte-ferreole@france-services.gouv.fr

Allassac :

05 55 84 92 38 – allassac@france-services.gouv.fr

SUEZ :

En cas de panne ou pour des renseignements concernant le service de l'eau ou de l'assainissement collectif 05 67 80 67 68 ou 05 67 80 67 69

Fournisseurs d'électricité :

Pour tout problème de coupure d'électricité, vous devez prioritairement appeler le numéro figurant sur votre facture. Un interlocuteur vérifiera à distance le réseau ou votre compteur Linky pour résoudre la panne.

Elections : y a-t-il une date limite pour s'inscrire sur les listes électorales ?

Il est possible de s'inscrire toute l'année sur les listes électorales et au plus tard 6 semaines avant le 1er tour de chaque élection.

Pour les jeunes majeurs, l'inscription dans sa commune est automatique, si les démarches de recensement ont été préalablement faites.

Pour s'inscrire, en cas de déménagement par exemple, il suffit de se rendre en Mairie et fournir un justificatif de domicile (avis d'imposition, factures eau et ou électricité) et une pièce d'identité.

Cette démarche peut également s'effectuer sans se déplacer en se rendant sur le site <https://www.service-public.fr/particuliers/vos-droits/N47>

Gendarmerie – Dispositif LIBRA

Ce dispositif est destiné à lutter contre les violences sexuelles et sexistes (violences intra-familiales...)

Flasher ce QR Code pour être directement mis en relation avec la gendarmerie



Aide aux animaux

Vous avez perdu un animal :

Vous pouvez déclarer la perte de votre animal et signaler sa disparition à l'I-CAD :

Sur le site www.i-cad.fr

Par téléphone au 08 10 778 778

Par mail à contact@i-cad.fr

Vous avez trouvé un animal :

Contactez l'I-CAD au 08 10 778 778

Ou par mail à contact@i-cad.fr

Dans les 2 cas vous pouvez utiliser l'application gratuite Filalapat (www.filalapat.fr).



Yves Laporte
Maire

l'équipe municipale et les agents communaux
vous présentent leurs meilleurs vœux pour 2025

